



LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 EST, HENRI-BOURASSA, MONTREAL H2C 1E4

50 cents.

Une reprise sage

mais ni le chômage ni l'inflation ne seront entièrement éliminés d'ici 1980

L'économie des pays de l'OCDE approche du stade où la reprise commence souvent à s'emballer. Il semble heureusement que, cette fois, le danger sera évité. La reprise a pris corps et s'est généralisée au premier semestre de 1976 et le chômage, qui avait atteint l'un de ses maxima d'après guerre, a amorcé une baisse dans certains pays. L'expansion prévue sera néanmoins modérée par rapport aux moyennes passées, puisque le PNB progressera sans doute d'environ 5% pendant les douze prochains mois.

Le conseil de l'OCDE, réuni au niveau des ministres au mois de juin, s'est convenu des principaux éléments d'une stratégie permettant de réaliser une croissance économique non inflationniste jusqu'à la fin de la décennie en cours. Le mot d'ordre demeure: juguler l'inflation. Il est donc indispensable de conduire avec prudence les politiques expansionnistes. Le point noir demeure l'insuffisance des investissements au cours des dernières années, dans certains pays et dans certaines industries de base ce qui risque d'engendrer des goulots d'étranglement au niveau de l'offre. La stratégie qui tend à rétablir progressivement sur plusieurs années, le plein emploi de la main d'oeuvre et des taux moraux d'utilisation des capacités, reflète la conviction que les efforts pour progresser plus vite seraient interrompus par un nouvel emballement bien avant que l'objectif n'ait été atteint. Si les politiques qui conviennent sont suivies, le PNB réel de l'ensemble de l'OCDE pourrait s'accroître globalement à un rythme annuel moyen de 5% ou légèrement plus élevé au cours des cinq années 1976-80, les échanges mondiaux progressant de l'ordre de 8%.

Le scénario élaboré par le Secrétaire de l'OCDE n'est pas idéal puisqu'il prévoit que ni le chômage ni l'inflation ne seront entièrement éliminés à la fin de la période considérée. Pourtant cinq années de croissance ininterrompue, combinant une progression durable des revenus réels, une réduction de chômage, une diminution des déficits extérieurs et un retour progressif à des taux d'inflation plus modérés ne constitueraient pas un mince résultat, notamment par rapport à l'évolution enregistrée ces toutes dernières années, et pourraient beaucoup contribuer à rétablir la confiance dans le fonctionnement du système de l'économie de marché.

Il s'agit d'assurer pendant une longue période une croissance régulière, accompagnée d'un transfert de ressources en faveur de l'investissement fixe des entreprises et d'une amélioration de la balance extérieure; ceci exigera beaucoup d'habileté dans la régulation de la demande. De plus en plus

nombreux sont maintenant les pays qui en arrivent à la conclusion qu'il faut étayer la régulation de la demande par d'autres actions si l'on veut ramener le rythme de la hausse des prix à un niveau plus acceptable. De plus maints pays estiment qu'il faudra mettre en oeuvre sous une forme ou sous une autre une politique de revenus comportant des contacts plus réguliers entre les pouvoirs publics, les salariés et les chefs d'entreprise, afin de réaliser entre eux une compréhension mutuelle plus claire sur l'utilisation appropriée des ressources et sur la conduite générale de l'économie. De même faudra-t-il mettre en oeuvre diverses politiques du marché du travail et appliquer des mesures de garantie des revenus pour lutter contre le chômage...

Compte tenu de l'ampleur de ces tâches, il serait imprudent d'envisager une expansion plus rapide tant que l'expérience n'aura pas montré clairement jusqu'à quel point les politiques mises en oeuvre peuvent permettre d'atteindre les objectifs d'une reprise modérée mais sûre.

A court terme, pour la période allant jusqu'au milieu de l'année 1977, l'expansion dans la zone de l'OCDE suit un cours compatible avec cette stratégie à moyen terme.

L'expansion rapide que connaissent les États-Unis depuis le milieu de 1975 a donné une forte impulsion à la reprise dans d'autres pays.

Avec l'atténuation ou la disparition de certains des facteurs temporaires qui ont stimulé la demande ces derniers mois, le rythme d'expansion marquera sans doute un ralentissement et se situera aux environs de 5% au cours

des douze mois qui vont jusqu'au milieu de 1977.

Les marges de capacité inutilisées et le chômage devraient diminuer quelque peu dans la plupart des pays; dans l'ensemble de la zone le taux de chômage pourrait baisser jusqu'aux environs de 4½% au milieu de l'année 1977.

Les perspectives d'évolution des prix inclinent à penser qu'il reste encore beaucoup à faire pour juguler l'inflation et ne donnent guère de motifs de satisfaction. Le rythme annuel de la hausse des prix à la consommation dans les sept grands pays a été proche de 7% au cours des six premiers mois de 76. Quelques pays ont réussi à ramener leur taux d'inflation à un niveau très proche des taux antérieurs au relèvement du prix du pétrole opéré fin 1973, mais dans de nombreux autres pays, le taux annuel d'inflation reste supérieur à 10%.

Il est probable qu'au cours des 12 prochains mois, le rythme moyen de la hausse des prix à la consommation dans la zone OCDE se relèvera quelque peu et s'établira aux alentours de 8%. Les pressions des coûts salariaux devraient continuer à s'atténuer du moins jusqu'à la fin de 1976.

Comme on s'y attendait, le déficit extérieur courant de la zone de l'OCDE s'est accru par rapport à son faible niveau de l'an dernier.

En 1976, le déficit extérieur courant de la zone de l'OCDE se situera sans doute aux environs de 20 milliards de dollars et les prévisions indiquent que son taux annuel pourrait être à peu près du même ordre au premier semestre de 1977.

Voir page 15: La reprise...

sommaire

● Opinions

Les objectifs nationaux du Canada ont toujours été l'unité et l'intégrité. Selon M. Hugh Faulkner, il est superficiel de se sentir menacé par des forces extérieures et intérieures, qui sont, en fait, des mythes. Il énumère les réalités qui identifient le peuple canadien et fait appel à l'affirmation de notre spécificité culturelle et nationale page 4

Le gouvernement fédéral se voit contester en Cour Suprême son envahissement des champs de juridiction provinciale lorsqu'il estime qu'un problème a atteint une dimension "nationale" et qu'il anticipe une "urgence appréhendée". M. Rodrigue Tremblay affirme qu'un tel pouvoir modifie fondamentalement les règles de fonctionnement du fédéralisme canadien. La position particulière du Québec deviendra de plus en plus précaire. Une prise de conscience et des actions immédiates s'imposent pages 4 et 5

● Le Point économique

La participation du capital étranger au Canada a toujours été importante et explique no-

tre niveau de vie et les différentes politiques gouvernementales. M. François Gauthier examine les répartitions régionales et sectorielles du contrôle étranger page 6

● Le Canada

Les résultats de l'économie canadienne sont satisfaisants et le produit national brut augmente encore. Les restrictions budgétaires et monétaires ont été favorables. Mais, elles risquent de donner lieu à des tensions et le déficit de la balance courante pourrait augmenter. De nouvelles mesures deviendraient alors nécessaires pour maîtriser l'inflation page 7 et 15

● Commerce

Depuis 1962, la Corée du Sud se remet de ses handicaps tels que la pauvreté du sol et des richesses naturelles, et des dévastations de la guerre. Elle s'est acharnée à établir des bases solides pour l'industrie et les infrastructures. Les plans quinquennaux fonctionnent à merveille et le pays maintient depuis un taux de croissance élevé et dynamique pages 8 et 9

La flotte maritime marchande du Canada condamnée à l'asphyxie?

Les membres de la Dominion Marine Association, organisme qui représente les propriétaires de navires battant pavillon canadien et commerçant tant dans les Grands Lacs que sur le fleuve St-Laurent et en haute mer, expriment actuellement de graves inquiétudes quant à leur avenir.

Cette association, fondée en 1903, regroupe 18 sociétés canadiennes dont la flotte est estimée à environ 150 vaisseaux: cargos pour le transport en vrac et pétroliers.

Leur motif d'inquiétude est le mouvement amorcé en vue de l'augmentation des péages dans le canal Welland et la Voie maritime du Saint-Laurent. Or, il en coûte déjà \$15,000 en péages pour faire circuler un navire chargé à plein par ces voies et il est à craindre que ces charges doublent, ou presque dans un avenir prochain.

L'industrie du transport maritime transporte annuellement quelque 15 millions de tonnes de grains ainsi que 14 millions de tonnes de minerai de fer, 30 millions de tonnes de charbon et d'autres matières pondéreuses comme le sable et le ciment ainsi que des produits chimiques et pétroliers et ce, à des prix très modiques qui n'atteignent à peu près que le cinquième des autres modes de transport.

Un élément important qui entre en ligne de compte est la faible consommation énergétique du transport maritime. Ainsi, un gallon de mazout dans un cargo de dimension maximale peut transporter une tonne de cargaison sur 500 milles, comparativement à 200 milles/tonne par chemin de fer, 60 par camion et à peine 4 par avion.

L'industrie cependant s'inquiète, depuis quelques années. Le coût des bateaux a triplé, la main d'oeuvre a fortement augmenté et les impôts prélevés par les pouvoirs publics et

leurs divers services se font de plus en plus lourds.

Aujourd'hui, précise la DMA, les navires naviguent sur des eaux économiques précaires: "il leur faut faire un équilibre délicat et compliqué entre la disponibilité des charges et des demandes par rapport à un arrière-plan effarant de coûts, dont certains sont attribuables à l'inflation mais dont d'autres sont imposés par réglementation gouvernementale". Ainsi en est-il du coût très élevé du pilotage sur les Grands Lacs, lequel se chiffre par \$8 millions ou plus aux taux actuels alors, qu'estime l'Association, les capitaines et les seconds qui dirigent la marche de navires canadiens dans leurs propres eaux nationales ont toute compétence voulue pour naviguer sur les grands lacs comme ils l'ont fait depuis des générations.

En termes d'exportations, le Canada se place au septième rang pour ce qui est des transports maritimes. Au cours des dernières années, les exportations et les importations par voie maritime, à l'exception de celles avec les États-Unis, se sont chiffrées à plus de \$65 milliards. Le Canada pourtant ne possède qu'une flotte marchande minuscule et, depuis quelques années, les Canadiens versent annuellement plus de \$3 milliards à des compagnies de navigation étrangères.

Voir page 10: La flotte...

Le Québec tient à son électricité

Gull Island, projet hydroélectrique du Labrador, permettrait de transporter de l'électricité vers les provinces maritimes en passant par le territoire québécois.

Un comité de travail des cinq provinces de l'Est du Canada a recommandé que le projet soit conçu pour répondre aux besoins de tout l'Est canadien et que le coût en soit partagé par toutes les provinces impliquées, en fonction des bénéfices qu'elles pourraient en tirer.

M. Cournoyer s'est montré favorable à cette suggestion: "Le Québec ne cache pas son intérêt très particulier pour la mise en marche du projet hydroélectrique du Gull Island, et il est tout disposé, à cette occasion, à négocier avec Terre-Neuve une entente qui permettrait à cette province d'obtenir à bon prix les 800 mégawatts de puissance ferme dont elle a besoin." Malgré tout, M. Cournoyer n'a nullement l'intention de renégocier avec Terre-Neuve le contrat signé en 1967 et portant sur toute l'électricité produite à Churchill Falls mais il se montrerait prêt à aider cette province à mettre en valeur le potentiel hydroélectrique de 4 500 mégawatts du Labrador.

En fait, M. Cournoyer souhaite arriver à une entente avec les au-

Voir page 5: Électricité...

...AU QUÉBEC

Nouvel emprunt du gouvernement du Québec

Dans le cadre d'un programme de financement, le gouvernement du Québec vient de négocier l'un de ses plus importants emprunts sur le marché canadien.

En effet, le gouvernement québécois vient d'emprunter la somme de \$125 millions sous la forme d'obligations datées du premier septembre 1976 et venant à échéance le quatre mai 2001. Ces obligations portent un intérêt au taux, avantageux compte tenu de l'éventail actuel des taux, de 10¼ pour cent. Ils seront vendus au prix de 98,25 pour cent de leur valeur nominale pour rapporter 10,45 pour cent approximativement.

Cette émission porte à plus de \$4,3 milliards le niveau de la dette nette du Québec et cet emprunt fait partie d'un programme de financement de \$986 millions. Déjà plus de la moitié de ce montant a été obtenue par des émissions de \$150 millions au Canada, de \$200 millions aux USA et de la vente d'obligations d'épargne.

Programme d'aide à la restauration dans douze villes québécoises

Les gouvernements fédéral et provinciaux viennent d'accorder leur appui financier aux résidents des zones désignées dans douze municipalités québécoises afin d'entreprendre la restauration de leurs logements.

Ce programme étalé sur cinq ans coûtera environ \$10,195,000 et offrira aux résidents de ces zones le moyen de maintenir leurs logements ou de les rendre conformes à des normes acceptables de salubrité, de confort et de sécurité. La nature et la qualité des réparations devraient prolonger la durée utile des propriétés restaurées d'au moins quinze ans.

Les municipalités responsables de la mise en oeuvre de ce programme sont Rimouski, Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Rivière-du-Loup, Québec, Drummondville, Sherbrooke, Granby, Joliette, Sainte-Agathe-des-Monts et Maniwaki.

Fusion de l'Union nationale et du Parti national populaire

La fusion de l'Union nationale et du Parti national populaire est maintenant assurée. Et un congrès d'orientation et de fusion définitive des deux formations se tiendra dès le début du mois d'octobre à Montréal.

Le protocole d'entente souligne que l'appellation du nouveau parti sera désignée par les congressistes qui assisteront à cette réunion extraordinaire. Les négociations étaient entreprises depuis près d'un an. Mais l'obstination de l'ancien chef de l'UN avait sans cesse mis un frein à toute tentative de fusion.

Le PNP aura donc vécu juste un an et, faute de bons moyens financiers, a dû traiter avec une Union nationale mieux enracinée et riche d'une caisse de plus de \$700,000.

Jeux olympiques et expansion industrielle

Selon l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal, les Jeux olympiques auront eu des répercussions heureuses sur le recrutement et les prises de contact québécois auprès des industries étrangères.

En effet, récompensant le travail acharné de l'Office d'expression, une centaine d'industriels étrangers d'une douzaine de pays ont répondu à son invitation et sont venus au Québec durant la période des Jeux, afin de rencontrer les hommes d'affaires locaux.

Le résultat global de l'opération est difficile à évaluer. Mais, déjà, on peut se permettre d'espérer en la création d'une douzaine de projets pour Montréal et pour le reste de la province, soit d'implantation d'usines, soit de la création de centres de distribution aux importateurs et aux exportateurs. Parmi les nationalités représentées, on a remarqué surtout un grand nombre d'Italiens, ce qui est relativement normal, compte tenu que ce pays vient tout juste de traverser une période d'élection.

...AU CANADA

Exceptionnelle récolte de blé dans les Prairies.

Selon la United Grain Growers, l'une des plus grandes coopératives agricoles des Prairies, la récolte de blé des Provinces des Prairies sera la deuxième plus importante de l'histoire. La récolte, estime-t-on, pourrait atteindre 736 millions de boisseaux.

On rappelle que la plus importante récolte enregistrée jusqu'ici, a eu lieu en 1966 alors que 807 millions de boisseaux de blé avaient été recueillis. La production de blé a été de 600 millions de tonnes l'an dernier.

Crédit agricole: 9.945 prêts accordés au cours du dernier exercice.

Le crédit agricole a atteint un niveau record au cours de l'exercice 1975-76. Durant cette période, la Société du crédit agricole a octroyé des prêts supérieurs de 60% à ceux accordés l'année précédente. Les approbations de prêts sont, en effet, passées de \$399 millions en 1974-75 à \$641 millions en 1975-76.

La Société de crédit agricole a approuvé 9.945 prêts au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars dernier comparativement à 8.093 pour l'exercice précédent. Ce sont les agriculteurs ontariens qui ont été les principaux bénéficiaires des prêts, ayant contracté 2.677 prêts pour un montant total de \$189,423,300. Le Québec vient en troisième place avec 1881 prêts pour un montant de \$119,590,600.

Maintien du bail à L'ADACport Victoria

Transports Canada conservera son bail à l'ADACport Victoria de Montréal, malgré qu'Airtransit ait mis fin à ses opérations entre Ottawa et Montréal le 30 avril dernier. Le bail relatif à l'utilisation de cet emplacement se terminera donc en juin 1977 seulement. Le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, a déclaré que le maintien du bail au Parc Victoria permettrait de s'assurer de la disponibilité du site en cas d'opérations futures de l'ADAC, selon les résultats des étu-

des menées par Transports Canada sur une possible liaison ADAC permanente future. Le ministre a également signalé que le ministre de la Défense nationale avait repris en main le premier juin 1976 l'administration de l'aérogare de l'ADACport de Rockliffe à Ottawa.

Rappels de voiture au second trimestre

Transports Canada a déclaré que 55,741 véhicules automobiles avaient été rappelés au Canada au cours du second trimestre de 1976 en raison de défauts pouvant nuire à la sécurité. Vingt-deux compagnies ont ainsi effectué trente-sept campagnes de rappel au cours desquelles 54,892 voitures de tourisme, camions et autobus, 698 motocyclettes et 151 remorques ont été rappelés. Les compagnies Chrysler du Canada, Ford Limitée du Canada et la division Diesel de General Motors du Canada Limitée ont fait ces rappels pour corriger les défauts apparus. Il s'agit de défauts de sécurité, de la mauvaise installation de la canalisation du frein avant gauche, d'un mauvais raccord du câble d'accélérateur ou de défauts de sécurité possible dans le boîtier de direction.

Nouvelle hausse des tarifs de Bell Canada

La compagnie Bell Canada entend, d'ici quelques semaines, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes afin d'obtenir la permission de hausser ses tarifs à compter du premier janvier prochain.

Cette requête de Bell Canada sera la huitième en six ans et comportera des augmentations entre 5 et 10 pour cent qui affecteront surtout le tarif mensuel de base. Elle vise surtout à accroître les gains de la compagnie de \$100 millions par année en relevant de 5% le montant global des revenus annuels qui dépassent maintenant les \$2 milliards.

...À TRAVERS LE MONDE

Tourisme étranger en URSS

Au cours du dernier quinquennat (1971-1975), quinze millions de touristes étrangers environ ont visité l'Union Soviétique. De leur côté, onze millions de citoyens soviétiques sont allés en touristes à l'étranger.

Au cours du quinquennat qui vient de commencer, les échanges touristiques de l'Union Soviétique avec l'étranger augmenteront d'au moins 50 pour cent, car les contacts de l'Intourist ont maintenant des bases solides avec les autres organisations de tourisme. Il opère entre autre avec l'Italie, la Finlande, la France et les USA. Il participe également aux activités de l'organisme mondial du tourisme fondée l'année dernière.

Deuxième prêt de la Banque de Yougoslavie

La Banque Nationale de Yougoslavie et la Banque Mondiale ont signé dernièrement un accord por-

tant sur un prêt de \$100 millions qu'effectue la Banque Mondiale auprès de la Banque yougoslave. L'emprunt sera sous forme de bons assortis d'un intérêt de 8,10 pour cent par an et sera payable semestriellement. Les bons seront remboursés en cinq tranches de \$20 millions chacune au 28 juillet de chaque année, de 1980 à 1984. C'est le deuxième emprunt que réalise la Banque Mondiale auprès de la Banque de Yougoslavie. Le précédent se chiffrait à \$50 millions et datait de 1975.

Redressement de l'économie japonaise

L'économie japonaise est en bonne voie de redressement en raison de la demande croissante qui se fait sentir dans tous les secteurs de l'industrie. L'Agence de Planification économique a laissé entendre que le gouvernement japonais encourageait cette tendance cependant qu'il essaierait d'éviter. le

piège de l'inflation. Au même moment, les investissements directs du Japon outre-mer ont commencé à reprendre de la vigueur. Au cours de l'exercice 1975, ces investissements ont accusé une augmentation nette de \$3,2 milliards, soit une augmentation de 34% en comparaison du niveau de l'exercice précédent. Ce rythme d'augmentation des investissements a été accéléré par la volonté croissante des firmes japonaises d'étendre leur réseau de ventes et leur marché à l'étranger, particulièrement au moment où l'économie du Japon se stabilisait à un rythme de croissance modérée.

Commerce florissant des pays arabes

Selon une étude publiée par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, la valeur des importations des pays arabes exportateurs de pétrole a quadruplé entre 1970 et 1975. Durant cette même période, la valeur de leurs exportations s'est multipliée par huit, passant de \$10,531 millions en 1970 à \$79,635 millions en 1975. Toujours selon cette étude, les pays arabes exportateurs de pétrole commercent surtout avec les grandes puissances industrialisées.

Pénurie prochaine d'uranium

Selon un rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce international, il y aura une pénurie mondiale d'uranium dans moins de dix ans et le Japon doit favoriser le développement des ressources d'uranium outre-mer et assurer ses importations de façon à pouvoir ré-

pondre à la demande d'énergie domestique anticipée. Le Japon participera au développement des mines dans des concessions du gouvernement du Niger en Afrique et y signera des contrats à long terme d'importation d'uranium. En 1985, le Japon importera quelque 20,000

tonnes d'uranium par année des mines du Niger et quelque 150,000 tonnes de plus d'autres pays.

De plus, il semble qu'une usine d'une capacité de production annuelle de 1,000 tonnes d'uranium d'origine marine sera mise sur pied d'ici 1990.

OCCASION D'AFFAIRE

A VENDRE TERRAIN COMMERCIAL

Très bien situé à Chambly, sur nouvel artère Périgny, très achalandé. Dimension 46,400 p.c. (116x400)

Edgard Pothier courtier,
455 Samuel de Champlain,
Boucherville, Tél: 655-3991

99.5% des lecteurs de CA magazine prennent des décisions en matière d'achats

DEMANDEZ NOTRE GUIDE
DE L'ANNONCEUR

250 Bloor St. E., Toronto, Can.
M4W 1G5 Tél: (416) 962-1242
A Montréal:
5780, rue Chevau, H1N 1H2
Tél: (514) 255-4084

ENVIRON 80 PAGES
CHAQUE MOIS

Le magazine des experts-comptables et
des cadres financiers. Publié par l'Institut
Canadien des Comptables Agréés.

Sévère compression des dépenses

Surplus budgétaire de la Ville de Québec

Malgré une importante diminution de sa quote-part de la taxe de vente provinciale, la Ville de Québec a terminé ses opérations financières, pour l'exercice allant du premier mai 1975 au trente avril 1976, avec un surplus budgétaire, et ce, pour la première fois depuis plus de sept ans et pour la deuxième fois depuis 1965. C'est ce qu'a annoncé le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, alors qu'il déposait devant le Conseil municipal, les états financiers de la ville de Québec.

En effet, la Ville de Québec a terminé ses opérations financières 1975-1976 avec un surplus budgétaires de \$1,068,491. Mais, comme les prévisions déposées au mois de février indiquaient un déficit de \$783,194, le surplus réel est donc de \$285,297. Cette hausse doit être attribuée à une sévère compression des dépenses et à des revenus supplémentaires. Il faut mentionner, par exemple, un meilleur contrôle dans la location d'équipements, une meilleure utilisation des équipements municipaux et une non-utilisation des postes d'emplois budgétés qui ont été jugés non essentiels. De son côté, la quote-part des municipalités a été augmentée grâce à certaines législations provinciales se basant sur le per capita des hôpitaux et des maisons d'enseignement et à une subvention spéciale de \$6 millions.

Par contre, la ville de Québec, pour des raisons hors de son contrôle, a dû absorber une diminution de \$1,300,000 sur sa part de revenu de la taxe de vente provinciale, si l'on compare avec le montant prévu lors de la préparation du budget. Ce résultat est attribuable au fait que les ventes au détail assujetties à la taxe de vente n'ont augmenté que de 7.5 pour cent comparativement à une prévision de 14 pour cent. Situation imprévisible, d'autant plus qu'au niveau provincial les revenus de la taxe de vente ont augmenté de 14.5 pour cent, cette perte est attribuée aux mauvaises opérations enregistrées par la plupart des organismes importants québécois. Ainsi, pour la première fois, la Commission de l'Exposition provinciale a enregistré au Colisée un déficit de près de \$450,000. Un rapport financier complet de la Commission fait l'objet présentement d'une étude particulière, mais les résultats ne sont pas encore connus.

L'exode des entreprises

La Ville de Québec s'inquiète également de l'exode de certaines entreprises au profit d'autres municipalités de la région. Ainsi, dernièrement, la compagnie Hewitt Equipement se déplaçait vers le parc industriel de la communauté urbaine de Saint-Augustin. Cette politique de concentration des parcs industriels, selon le maire de la ville de Québec, devra être à nouveau discutée dans le cadre du développe-

ment de la région de Québec. Tout réaménagement devra avoir comme objectif, un sain équilibre entre la fonction économique et la fonction sociale, l'une ne pouvant exister sans l'autre.

Précédent cette année, la Ville a décidé de s'auto-assurer au chapitre de l'incendie. Conséquemment, une réserve de \$400,000 a été prélevée à même le présent budget. De plus, un montant de \$450,000 a dû être prévu pour couvrir les salaires des employés pour la période du premier janvier 1975 au premier mai de la même année, période non couverte par ce budget. Les états financiers signalent aussi que la taxe d'affaires a rapporté une augmentation de 18 pour cent comparativement à des prévisions de 10 pour cent. Ce sont les activités hôtelières des hôtels Hilton, Holiday Inn et Concorde qui ont contribué surtout à cette recette.

Mais M. Gilles Lamontagne a conclu en disant que la Ville de Québec ne pourra continuer indéfiniment à favoriser une telle compression des dépenses sans mettre en danger l'efficacité des services

Voir page 5 : Surplus...

Northern Telecom procède à un regroupement de certaines de ses installations

Northern Telecom, dans le cadre d'un programme d'expansion, déménage ses installations équipement d'énergie de la région métropolitaine.

Afin de permettre la réalisation de ce programme d'expansion, ces installations seront transférées de Lachine à LaSalle, où Northern Telecom possède une unité industrielle.

Cette entreprise se propose de mettre fin à ses opérations de fabrication dans les locaux industriels loués qu'elle occupe sur la 46e avenue à Lachine. Quelque 180 employés sont visés par ce déménagement et 25 environ seront touchés par l'opération de regroupement.

Commentant cette nouvelle, M. E.J. Mattiuz, directeur général de la division matériel de commutation, a déclaré: "Ce transfert de la 46e avenue, Lachine à LaSalle a pour but de mettre à la disposition de notre activité équipement d'énergie des locaux plus spacieux, permettant ainsi d'accroître la capacité de production en vue de satisfaire à la demande croissante. Plus récente et plus moderne, l'usine de LaSalle va également permettre à Northern Telecom d'assurer à sa clientèle un service accéléré et amélioré."

Premier fabricant canadien de

Premières retombées économiques des Jeux

Un quart de million de visiteurs de plus que l'an dernier à TDH

Terre des hommes et la ronde ont accueilli jusqu'à maintenant 253 114 visiteurs de plus que l'an dernier à pareille date, soit plus d'un quart de million.

Mercredi, le 4 août, à la fermeture, le chiffre d'assistance depuis le début de la saison indiquait 2,306,007 visiteurs.

L'an dernier, à la même date, le nombre de visiteurs totalisait 2,052,893. L'affluence cette année surpasse donc de plus d'un quart de million de visiteurs celle de l'an dernier à la même période.

C'est le site de terre des hommes et ses 26 pavillons qui a bénéficié le plus largement de cette affluence, attirant à lui seul 223,786 personnes de plus que l'an dernier.

Le parc d'amusement de la ronde a reçu pour sa part un surplus de 23,328 visiteurs comparativement à l'an dernier.

Selon une hypothèse du BSQ dans 10 ans

La population québécoise atteindrait 6.9 millions

Dans 10 ans, la population totale du Québec sera vraisemblablement de 6,864,000 personnes. C'est ce que révèle une étude démographique que vient tout juste de publier le bureau de la statistique du Québec. En 1973, année de base des projections, on comptait 6,031,400 Québécois. Il s'agirait ainsi d'une hausse de la population québécoise de 12.9 pour cent, selon une des quatre hypothèses envisagées par le BSQ dans sa nouvelle publication perspectives démographiques pour le Québec: quatre hypothèses 1973-1986-2001. Cette hypothèse dite "moyenne" est d'ailleurs la plus susceptible de se réaliser.

Les éléments sur lesquels est fondée cette hypothèse moyenne sont une basse fécondité (1.8) et une migration annuelle nette positive (plus 7,000). Pour la fécondité, il s'agit de l'équivalent de deux enfants en moyenne par famille ce qui correspond approximativement au niveau actuel.

En prolongeant les mêmes indices jusqu'à la fin du siècle, on s'aperçoit que la population du Québec atteindrait, en l'an 2001, près de 7.5 millions de personnes.

La nouvelle publication du BSQ constitue le premier volume d'une série spéciale d'analyse et prévision démographiques pour le Québec. Six autres volumes paraîtront dans les prochains mois. Ils concernent plus spécifiquement les perspectives régionales et urbaines, la mortalité, la fécondité, la migration, etc.

Dans ce premier volume, on trouve les résultats détaillés d'une sélection de quatre perspectives d'évolution démographique préparées pour l'ensemble de la population québécoise. Ces perspectives ont été établies par sexe, année d'âge et bond d'un an, pour la période 1973-1986 avec, à titre indicatif, prolongement des tendances jusqu'à la fin du siècle.

Croissance de plus en plus rapide de la population

du Québec d'ici 1986

On note dans la publication que l'évolution anticipée de la population québécoise varie sensiblement d'une hypothèse à l'autre. Cependant, quelle que soit l'hypothèse, on s'aperçoit que le pourcentage d'accroissement est toujours plus élevé pendant les treize premières années de la période de projection (1973-1986) qu'au cours des quinze années subséquentes (1986-2001). Le rythme de croissance maximum de la population du Québec devrait être atteint au début des années 80.

Cette période de croissance maximale correspond au moment où l'ensemble des générations nombreuses (nées entre 1945 et 1960 environ) contribuent en même temps à la natalité. Le ralentissement important de la croissance après 1986 correspond à l'arrivée graduelle à l'âge de la procréation des générations nées à partir de la fin des années 60, période de stagnation de la natalité au Québec.

Quant au "super" taux de croissance qu'a déjà connu le Québec, c'est définitivement chose du passé. Si de 1951 à 1973, la population s'est accrue de presque cinquante pour cent, passant de 4,056,000 à 6,081,000 habitants, la croissance anticipée est nettement moins forte même dans l'hypothèse la plus favorable envisagée par le BSQ (fécondité forte: 2.4 et migration: plus 14,000). Le Québec connaîtrait alors une croissance de sa population de 34.4 pour cent de 1973 à 1995. Il s'agit cependant du maximum envisageable et cette hypothèse demeure peu vraisemblable par rapport aux tendances actuelles connues. Dans le cas de l'hypothèse la moins favorable étudiée par le service de la démographie du bureau de la statistique du Québec (fécondité basse 1.3 et migration nette négative: -9,000), on observerait même une légère diminution de la population québécoise dès le début du XXIe siècle soit dans moins de 25 ans.

COSE

UN PERSONNEL COMPÉTENT, UNE ENTREPRISE PROSPÈRE

- MÉTHODES ET MESURE DU TRAVAIL
- PLANNING ET CONTRÔLE DE LA PRODUCTION
- GESTION DU PERSONNEL
- RELATIONS INDUSTRIELLES
- GESTION DE LA FORMATION
- MANAGEMENT
- ASSURANCE QUALITÉ
- PRÉVENTION DE TOUS LES ACCIDENTS

DEMANDEZ NOTRE CALENDRIER DE SESSIONS PUBLIQUES

COSE

685 CATHCART, 4e ÉTAGE
MONTRÉAL, P.Q.
(514) 866-5393

ÉCONOMIE DE TEMPS = ARGENT

Pour vos voyages d'affaires et pour tout projet de vacances, voyez des experts. Spécialistes des comptes commerciaux. Facturation une fois par mois. Sur simple appel téléphonique, nous réservons, émettons les billets et livrons.



871-9273

VOYAGES

INTER NATIONS.

permis #
73-01-30169

180 est, Dorchester, Suite 118, Montréal, H2X 1N6, Québec

Le Québec, face à la centralisation

L'état de notre vie culturelle

C'est maintenant devenu un lieu commun au Canada que de dire que nos objectifs nationaux sont l'unité et l'intégrité. Ce disant nous entendons que certaines forces au sein du pays — notamment ses deux langues et sa diversité culturelle — empêchent ou sapent cette unité et que d'autres forces à l'extérieur — principalement aux États-Unis — menacent cette intégrité. Cette façon de poser le problème me paraît superficielle et dangereuse. C'est quelqu'un d'autre qui est responsable — que ce soit les Canadiens français ou "les maudits Anglais" ou les immigrants, ou mieux encore les Américains. J'aimerais suggérer qu'au lieu de chercher des boucs émissaires, chaque Canadien fasse un peu d'introspection, jette un regard en lui-même et se demande si le Canada représente beaucoup pour lui. Parce que je crains vraiment qu'à moins que nous ne connaissions tous une sorte d'éveil personnel dans nos relations avec notre pays, nous allons le perdre. Non pas que René Lévesque va nous conduire à la balkanisation ou que les Américains vont nous dévorer — ces problèmes sont du genre auxquels on peut faire face —, mais parce qu'à l'heure actuelle nous risquons de basculer dans la non-existence tel un homme sous l'emprise de la drogue, inconscients du monde et de nous-mêmes.

Mythes à rejeter

Le premier mythe à détruire est que nous n'avons pas grand-chose en propre dont il vaille la peine d'être conscients, que nous sommes un peuple toujours en quête d'une identité, qu'il nous reste une personnalité nationale à créer. Je regrette cette assertion. Nous sommes parvenus à ériger certaines frontières politiques autour de nous, et à l'intérieur des limites qu'elles constituent nous vivons côte à côte, ou peu s'en faut. Nous avons un certain climat, une certaine étendue géographique, un certain patrimoine de richesses naturelles, une certaine composition démographique, une certaine habitude linguistique. Nous avons une histoire politique et un ensemble d'institutions, y compris l'une des plus vieilles constitutions écrites. Ce sont là des caractéristiques évidentes, dont la synthèse constitue notre existence même. Nous avons notre expérience à nous, c'est-à-dire qu'elle n'est identique à celle d'aucun autre pays. Vous entendrez parfois des Canadiens se demander ce qui nous rend différents des Américains, et se trouver des réponses aussi discutables que celles-ci: nous sommes plus tolérants vis-à-vis des minorités, moins enclins à la violence, moins matérialistes, et ainsi de suite. Un simple coup d'œil sur les journaux suffit pour détruire ces notions réconfortantes. Nous sommes différents parce que nous sommes nés dans un endroit différent, avons été élevés par des parents différents et sommes allés dans d'autres écoles. C'est tout simplement une réalité historique. Le problème que nous avons est de savoir quoi en faire. Nous avons tous connu des gens qui n'avaient pas une personnalité achevée, qui manquaient d'"intégrité" dans ce sens particulier du mot, parce qu'ils avaient peur d'être ce à quoi leur vie les destinait, peur d'aller jusqu'au bout de leur cran, d'être eux-mêmes, d'oublier ce que le monde pense d'eux. Nous avons, à l'échelle nationale, une attitude qui s'apparente à cela. Nous avons eu trop de mères fortes — la France, l'Angleterre et maintenant les États-Unis — toutes trop empressées de prendre les décisions en notre nom, de nous dire comment être bons. Quête d'identité? Création d'une identité? Nous l'avons déjà: tout ce que nous avons à faire est de nous tenir debout, de nous affirmer, prendre nos propres risques, nous dépouiller d'une partie de nos trop nombreux et indignes liens de dépendance...

Extraits d'une allocution du secrétaire d'État, l'honorable Hugh Faulkner, prononcée à Winnipeg, le 12 mai 1976, devant la "Canadian Institute of International Affairs".

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 est Henri-Bourassa, Montréal H2C 1E4 Tel. 381-1888

President Jean-Paul Levasseur
Redacteur en chef Jean-V. Baltayan
Redacteur en chef adjoint Michel Durand
Redacteurs Marcel Brackman, Chantal Boulay, Jacques Vallès, Gilles Fiset
Collaborateur Jacques Beaufort
Correspondants réguliers Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagne, H. Harvey, Joseph Benarrosh.
Directeur de la publicité René S. Bourbonnais
Gerant adjoint Pierre A. Goyer
Toronto Marc A. Girard, Gerant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203 801 York Mills Rd. Mills Ont. 449-3808 447-7404
Ouest canadien et Californie D.D. Davidson, National Advertising Representative, 1350 West Pender St. Vancouver B.C.
Directeur du tirage Georges Larivière
Production Lise Dumas
Composé et imprimé aux ateliers de l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Bovin LaSalle
Abonnement un an (52 numéros) \$14 00 deux ans \$104 numéros) \$21 00 trois ans (156 numéros) \$28 00 cinq ans (260 numéros) \$40 00

Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac
54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tel.: 633 06 05

Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F.
66 rue Rotshchild, Genève, Suisse, tel.: 022/317478
EUROPE \$15 00 (annuel) — poste aérienne ajouter \$20 00

La reproduction intégrale ou partielle d'articles publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires"



Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec

Fondé en 1961 par feu M. Julien Levasseur

La décision majoritaire de la Cour suprême du Canada du 12 juillet 1976, entérinant le droit unilatéral du gouvernement fédéral de s'approprier des pouvoirs provinciaux lorsqu'il estime qu'il y a urgence ou qu'une telle appropriation est jugée nécessaire pour "assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada" ouvre la voie toute grande à une centralisation encore plus accrue des pouvoirs en faveur du gouvernement fédéral. Cette décision est capitale et fondamentale parce qu'elle vient enlever toute illusion à ceux qui auraient pu encore croire que le Québec, avec son gouvernement provincial, pouvait jouir de pouvoirs exclusifs et garantis dans le cadre de la constitution canadienne pour assurer le développement harmonieux de sa société et de ses ressources.

Un précédent dangereux et crucial

La décision de la Cour suprême établit en effet, le précédent qu'il n'est pas nécessaire qu'une crise existe vraiment pour que le Gouvernement fédéral suspende les droits des provinces et s'approprie leurs pouvoirs; il lui suffit de déclarer qu'il pense qu'une telle crise existe, ou encore plus simplement qu'il est préoccupé par des problèmes dont la solution lui apparaît urgente pour "assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada". Or, dans le domaine économique, presque tous les problèmes que l'on rencontre, y compris ceux qui relèvent des juridictions exclusives des provinces, comportent inévitablement des coûts élevés que le gouvernement fédéral pourrait dorénavant enrayer en déclarant agir pour "la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada" et en suspendant unilatéralement les droits des provinces. Les arrêts de travail et les lock-outs à la suite de conflits dans les relations ouvrières, les efforts déployés par des entreprises pour fixer les prix et contrôler les marchés, les problèmes reliés à l'environnement et les besoins accrus en sources énergétiques, le niveau insuffisant de transformation des ressources naturelles, la plus ou moins grande contribution du système d'éducation à la croissance économique... etc., posent tous de temps à autres et à des degrés divers des difficultés plus ou moins grandes qu'il appartient en priorité aux gouvernements provinciaux, selon le British North America Act, de résoudre. L'article 92 du BNA Act garantit en effet, aux gouvernements provinciaux des pouvoirs exclusifs dans les domaines de "la propriété et des droits civils" desquels relèvent les prix, les relations ouvrières, les salaires et les contrats en général; l'article 93 accorde aux législatures provinciales des pouvoirs similaires dans le domaine de l'éducation; de même, l'article 109 établit la juridiction des provinces sur leurs ressources naturelles.

La décision de la Cour suprême équivaut cependant à concéder au gouvernement fédéral le pouvoir de modifier unilatéralement la constitution canadienne et de s'approprier des pouvoirs garantis aux provinces pourvu qu'il invoque pour ce faire l'argument passe-tout de "l'urgence appréhendée", sans que le gouvernement fédéral ne soit jamais obligé d'en démontrer le bien-fondé puisque l'intervention fédérale vise précisément à prévenir la dite situation, et que, dans les termes mêmes du Juge en chef, il n'appartient pas à la Cour suprême de statuer sur "le bien-

L'économiste Rodrigue Tremblay, Directeur du Département des Sciences Économiques de l'Université de Montréal a suivi de près la contestation en Cour suprême du droit du gouvernement fédéral d'envahir des champs de juridiction réservés aux gouvernements provinciaux lorsqu'il estime qu'un problème a atteint des dimensions "nationales" ou qu'il anticipe une "urgence appréhendée". M. Tremblay pense qu'en tranchant en faveur du gouvernement fédéral, la Cour suprême du Canada suit la même approche que la Cour suprême des États-Unis et modifie fondamentalement les règles de fonctionnement du fédéralisme canadien dans le sens d'un fédéralisme unitaire.

Il en déduit que la position des francophones et du Québec deviendra de plus en plus précaire au Canada et qu'une prise de conscience et des actions immédiates s'imposent.

fondé", l'opportunité ou les chances de réussite d'une politique incorporée dans une législation". C'est la raison pour laquelle la décision de la Cour suprême équivaut à concéder au gouvernement fédéral le pouvoir d'interpréter et de modifier la constitution canadienne à sa guise, et se trouve, par conséquent, à ouvrir toutes grandes les portes aux abus et à la centralisation.

Contradiction et spéciosité de la décision de la Cour suprême

Dans la présentation de sa législation pour contrôler les prix, les salaires, les bénéfices et les dividendes, ce qui en passant n'est pas du tout synonyme de contrôle de l'inflation, le gouvernement fédéral n'avait même pas invoqué explicitement l'argument de l'urgence pour s'approprier les pouvoirs des provinces en matière de contrats, de propriétés et de droits civils, mais avait plutôt choisi de justifier la loi C-73 à partir d'un autre argument passe-tout, celui qui repose sur la théorie des dimensions dites "nationales". Permettre au gouvernement de suspendre unilatéralement la constitution parce que l'inflation avait soudainement et supposément atteint des dimensions "nationales" (jugée irrecevable par une faible majorité de cinq juges sur neuf) équivaut à concéder au gouvernement fédéral un pouvoir tellement exorbitant en faisant une risée du partage des compétences prévu par la constitution, que le Juge en chef, dans la décision majoritaire, se croit obligé d'entreprendre lui-même la démonstration que l'inflation avait atteint au Canada en 1975, pour l'ensemble de l'économie (et non pas seulement dans les secteurs publics et para-publics) un niveau de crise, rejetant ainsi d'autorité l'opinion de la très grande majorité des économistes canadiens. Mais puisque la Cour suprême reconnaît qu'il n'est même pas nécessaire que le gouvernement fédéral fasse la démonstration de l'urgence appré-

hendée qui l'amène à suspendre la constitution et que les mesures supposément "urgentes" peuvent être prolongées dans leurs applications sur un seul vote du Parlement, nous aboutissons ainsi à une décision contradictoire et spécieuse de la part de la Cour suprême. On prétend refuser la loi C-73 pour des raisons de dimensions nationales, mais on l'accepte pour des motifs d'urgence appréhendée, tout en déclarant d'autre part que le gouvernement fédéral n'a pas de toute façon à établir si une telle urgence existait ou pas.

Ce raisonnement circulaire et captieux est un tour de force qui démontre bien combien forte est la propension de la Cour suprême à renforcer la centralisation au Canada au profit du gouvernement fédéral. En faisant reposer une décision aussi capitale sur un jeu de mots sans suite logique, la Cour suprême confirme qu'elle souscrit manifestement à la prétention du gouvernement fédéral et de celui de l'Ontario selon lesquels la différence entre la théorie des dimensions nationales et la théorie de l'urgence ne tient qu'à une question de sémantique. Il suffit en effet au gouvernement fédéral pour déposséder les provinces de leurs droits, d'invoquer devant la Cour l'un ou l'autre argument, selon les cas, ce que fera au besoin la Cour pour lui, et la Cour lui manifesterà sa complaisance en lui donnant le bénéfice du doute.

Idéologie du "Melting Pot" américain transposé au Canada

La décision de la Cour suprême, surtout dans l'interprétation qu'en fournit le Juge en chef, va encore plus loin car elle transpose au Canada l'interprétation américaine du fédéralisme unitaire en laissant sous-entendre que le gouvernement central jouit d'un pouvoir d'intervention illimité en matières économiques. Or, comme aujourd'hui virtuellement toutes les activités courantes ont une incidence économique, aussi bien dire que le gouvernement fédéral devient le seul gouvernement qui formule des politiques importantes tandis que les gouvernements provinciaux deviennent autant de "coquilles vides" dont le rôle principal est ramené à celui de mettre en oeuvre les politiques du gouvernement central. Ce fut d'ailleurs l'attitude du gouvernement québécois devant la loi C-73, qui en a transposé telles quelles les directives, sans les modifier, dans les quelques secteurs locaux que le gouvernement fédéral condescendait dans l'opinion de la Cour suprême, à lui concéder.

La prééminence du gouvernement américain en matières économiques et l'éclipse des gouvernements des États remonte à une décision semblable de la Cour suprême des États-Unis qui interpréta le pouvoir de réglementer le commerce dans le sens que les particuliers et les entreprises étaient soumises à la pléthore des lois et réglementations fédérales dès qu'il y avait échange d'un produit ou d'un service avec des entités d'un autre État ou d'un autre pays. Transposé au Canada ceci signifierait par exemple que l'Hydro-Québec tomberait sous la juridiction fédérale puisqu'elle vend de l'électricité en Ontario et aux États-Unis.

Or dans son élaboration de la décision de la Cour suprême, le Juge en chef laisse clairement voir que tel est bien l'étendue de la discrétion qu'il concède au gouverne-

fédérale a des responsabilités et aussi... des devoirs

ment fédéral en tout ce qui se rapporte aux politiques économiques. Il va même jusqu'à souligner explicitement que le gouvernement fédéral aurait pu, et peut-être dû invoquer les prérogatives que lui accorde les sous-paragraphes de l'article 91 en matières de commerce pour justifier son intrusion dans les domaines que la constitution réserve formellement aux provinces. On a même l'impression qu'il reproche au gouvernement fédéral de ne pas avoir osé le faire puisqu'il estime qu'en ce qui concerne un certain nombre de producteurs..., le pouvoir législatif fédéral n'a pas besoin pour être exercé de l'existence de circonstances exceptionnelles.

Que le gouvernement fédéral se le tienne pour dit. La prochaine fois qu'il voudra s'arroger des prérogatives qui appartiennent de droit aux provinces, il n'aura pas à trouver une justification dans un quelconque "intérêt national" ou dans une quelconque "urgence appréhendée"; il lui suffira d'invoquer la prééminence de l'article 91 sur les autres articles de la constitution et de se faire confirmer comme seul et unique responsable de la gestion des activités économiques. Tout laisse présager qu'une majorité des membres de la Cour suprême du Canada, le Juge en chef en tête, lui manifesteront alors une bienveillante attention.

Un régime inexorablement biaisé en faveur de la centralisation

C'est là où nous en sommes ren-

du au Canada sur l'idée que se fait la Cour suprême de son rôle de surveillance du partage des pouvoirs législatifs entre les divers palliers de gouvernement. Cette attitude jette un éclairage nouveau sur toute la question du rapatriement du British North America Act. Bien équipé d'une Cour suprême dont les membres lui sont redevables de leur nomination, le gouvernement fédéral veut avec une précipitation toute suspecte éviter que subsiste une instance indépendante en l'occurrence le Conseil privé de Londres, qui puisse ralentir sa volonté de s'assujettir les principales prérogatives que les provinces crurent se réserver en signant ce traité international en 1867. Le Canada anglais, par la voix de son gouvernement fédéral, agit comme s'il

voulait se faire léguer une fois pour toute le Québec par la "mère patrie" pour pouvoir mieux justifier sa prétention que le Canada est un pays unitaire et non pas une fédération d'états qui se sont librement associés en 1867 par un traité international, dont la Grande-Bretagne est garante. Le geste est trop peu subtile et le dessein politique trop évident pour que la population du Québec et son gouvernement tombent dans un tel panneau.

Quand les intérêts supérieurs des francophones et du Québec sont mis aussi fondamentalement en question pour des décennies à venir, il devient imminemment nécessaire que les hommes et les femmes de pensée au Québec prennent carrément position et que le gouvernement actuel mette en sour-

dine son opportunisme politique pour dénoncer la philosophie du "melting pot" multiculturel à l'américaine que les actions du gouvernement fédéral et les décisions de la Cour suprême visent à imposer aux francophones du Canada. Ce ne sont pas quelques mots, tenant lieu de "garanties culturelles" et ajoutés ici et là dans un British North America Act rapatrié dans les coffrets d'Ottawa qui endigueront les forces énormes qui tendent à faire graduellement des francophones des immigrants dans leur propre pays. A des forces hostiles énormes, il est nécessaire et urgent d'imposer une concentration équivalente de pouvoirs à Québec. C'est la seule issue logique et rationnelle pour tout ceux qui ne sont pas ouvertement ou secrètement de con-

nivence avec les visées des constructeurs de l'empire "pan-canadien" calqué sur le modèle américain.

Si le peuple du Québec ne se résaisait pas à temps et si les élites qui ne sont pas encore inféodées par l'attraction du gouvernement fédéral ne réagissent pas avec vigueur contre le cadre constitutionnel et politique dans lequel on veut enfermer le Québec, les historiens de l'avenir pardonneront sans doute la faiblesse d'un tel peuple mais seront à coup sûr très sévères à l'endroit d'élites qui n'auront pas eu la perspicacité et le courage de mettre en garde la population contre ce qui se tramait. Elles auront en effet manqué à leurs responsabilités et à leur devoir.

CE QU'UNE PHOTOCOPIEUSE DEVRAIT VOUS DONNER AVANT DE POUVOIR DONNER DES PHOTOCOPIES.

LE TYPE DE PAPIER QU'ELLE UTILISE.

Votre machine devrait utiliser du papier bond ordinaire. Tout comme la photocopieuse pour papier bond ordinaire PBC^{MD} de Pitney Bowes. Cette dernière peut faire jusqu'à 37 copies claires et nettes en une minute seulement à partir de papier bond ordinaire, de format lettre ou légal. Vous pouvez aussi obtenir des copies sur le papier à en-tête de votre compagnie; elle copie même des livres.

LA QUANTITÉ DE PAPIER QU'ELLE UTILISE.

Si elle utilise trop de papier, elle vous coûte trop d'argent. L'une des raisons pour lesquelles la photocopieuse PBC de Pitney Bowes est plus économique est le compteur Copy/Audit^{MD} qui permet de contrôler le nombre de copies. Ses cartouches [en option] se branchent facilement sur l'appareil et enregistrent le nombre de toutes les copies faites par chacun des services de votre entreprise. Il est impossible d'obtenir des copies à moins que la cartouche soit branchée sur votre appareil. En outre, la photocopieuse PBC de Pitney Bowes vous permet de copier deux pages sur une même feuille en utilisant les deux faces. Voilà une autre façon dont elle vous fait économiser du papier.

CE QU'ELLE VOUS CÔTE.

Elle ne devrait pas vous coûter plus d'argent qu'il ne faut. En adoptant la photocopieuse PBC de Pitney Bowes, vous évitez les coûts excessifs. Vous avez le choix entre des plans de location mensuelle qui vous permettent d'économiser, et des plans de location à long terme grâce auxquels vous économisez encore plus.

ET QU'ARRIVE-T-IL QUAND VOUS NE POUVEZ L'UTILISER?

Combien de temps vous faut-il attendre avant de pouvoir vous en servir à nouveau? Nos experts du service après-vente, employés et formés par Pitney Bowes, sont là quand vous en avez besoin. Le réseau du service après-vente de la photo-

copieuse à papier bond ordinaire PBC de Pitney Bowes comprend plus de 55 bureaux d'un bout à l'autre du Canada.

Pour obtenir tous les détails expliquant pourquoi la photocopieuse PBC de Pitney Bowes pourrait bien s'avérer la photocopieuse pour papier bond ordinaire que vous recherchez depuis toujours, il suffit d'écrire à Pitney Bowes, Dépt. 3377, 7 Ronald Drive, Montreal, Québec H3C 3A7. Ou encore, communiquez avec l'un de nos 55 bureaux à travers le Canada. Compteurs postaux, systèmes d'expédition du courrier, photocopieuses, machines à compter et à coder chaînes à adresser.



Pitney Bowes

Parce que les affaires se font à la vitesse du temps.

Électricité...

Suite de la page 1

tres provinces en évitant l'arbitrage d'Ottawa. Il n'est guère favorable, en effet, à l'ingérence du gouvernement fédéral dans le domaine de l'énergie. S'il revendique pour les Québécois le droit de disposer de leur électricité, il reconnaît ce même droit aux provinces de l'Ouest et admet que l'Alberta est lésée par le prix du pétrole fixé unilatéralement par le gouvernement fédéral bien au-dessous des cours mondiaux. "Plus tôt le prix du pétrole canadien atteindra le prix international, mieux cela vaudra devrait-il même ajouter".

C'est pour éviter cette même ingérence fédérale que M. Cournoyer a repoussé l'éventualité d'un financement partiel d'Ottawa dans le projet Gull Island.

A l'occasion de cette déclaration, on apprend également que le projet de la Baie James atteignait maintenant le coût d'environ \$16.2 milliards. L'Hydro Québec a d'ailleurs négocié un emprunt de 80 millions de francs suisses en Europe. Ces nouvelles obligations garanties par la province de Québec seront offertes au pair et porteront intérêt de 6%.

Surplus...

Suite de la page 3

municipaux. De plus, les exigences de plus en plus grandes des conventions collectives et l'inflation provoquent aussi des répercussions sur le coût de plus en plus élevé des opérations. Il recommande toutefois la poursuite de la vigilance quant aux dépenses non nécessaires et aux contrôles du coût des opérations.

Ampleur et concentration du capital étranger au Canada

par François Gauthier, économiste

L'importance de la participation et du contrôle du capital étranger dans plusieurs secteurs de l'industrie canadienne sont deux facteurs qui ont maintes fois retenu l'attention au cours des dernières années; à un point tel que le gouvernement fédéral a jugé bon politiquement de créer un mécanisme destiné à filtrer des propositions d'acquisition par des étrangers des entreprises canadiennes.

À ce jour, la majeure partie des données statistiques publiées a pris la forme de statistiques financières sur les sociétés ou les entreprises. Par exemple, ces dernières établissaient un lien entre l'actif et l'appartenance nationale et étrangère. D'autre part, les enquêtes de 1932, 1946 et 1963 ne couvraient que les établissements sous contrôle américain; celles de 1946, 1953 et 1961 ne concernaient que les établissements appartenant à des entreprises comptant plus d'un million de dollars sous forme d'investissements à long terme au Canada. C'est pour combler certaines lacunes statistiques et pour élargir le champ des connaissances dans le domaine des établissements manufacturiers que Statistique Canada vient de publier une nouvelle série de rapports bisannuels intitulés le Contrôle national des établissements manufacturiers au Canada (No. 31-401 au catalogue, 276 pages). Dans le premier numéro qui vient de paraître, des données sont fournies par province et région métropolitaine de recensement selon le groupe d'activité économique et par province selon le groupe d'activité économique et l'industrie principale.

Quelques traits révélateurs

La répartition des industries manufacturières dont le contrôle canadien sur le total des salariés dépasse 80% révèle que ces industries sont généralement (sauf la sidérur-

gie) constituées d'un grand nombre de petites ou moyennes entreprises: fabrication de portes et châssis, édition, boulangeries, fabrication de tuyaux en béton, abattage et conditionnement de la viande, etc.

Au contraire, dans les industries manufacturières dont le contrôle étranger sur le total des salariés dépasse 80%, les entreprises sont peu nombreuses et souvent de grande taille: fabricants de produits chimiques, de pièces et accessoires d'automobiles, de machines de bureau, etc. Tout se passe donc comme si le capital étranger avait une prédilection pour les secteurs d'activités qui se caractérisent par une production standardisée et de grande série et par l'emploi d'équipements très

spécialisés.

Autre fait à la fois remarquable et bien connu: le contrôle étranger du total des salariés (tableau I) est plus accentué dans les provinces manufacturières du centre (Ontario et Québec) que dans les provinces "rurales". La situation de l'Ontario retient l'attention puisque plus de la moitié des travailleurs oeuvrent dans des industries manufacturières sous contrôle étranger. Ce phénomène reflète la politique fédérale qui a toujours encouragé l'industrialisation de la province centrale par le truchement du protectionnisme douanier. C'est aussi la province la plus riche, la plus peuplée et seule l'Alberta la dépasse en dynamisme.

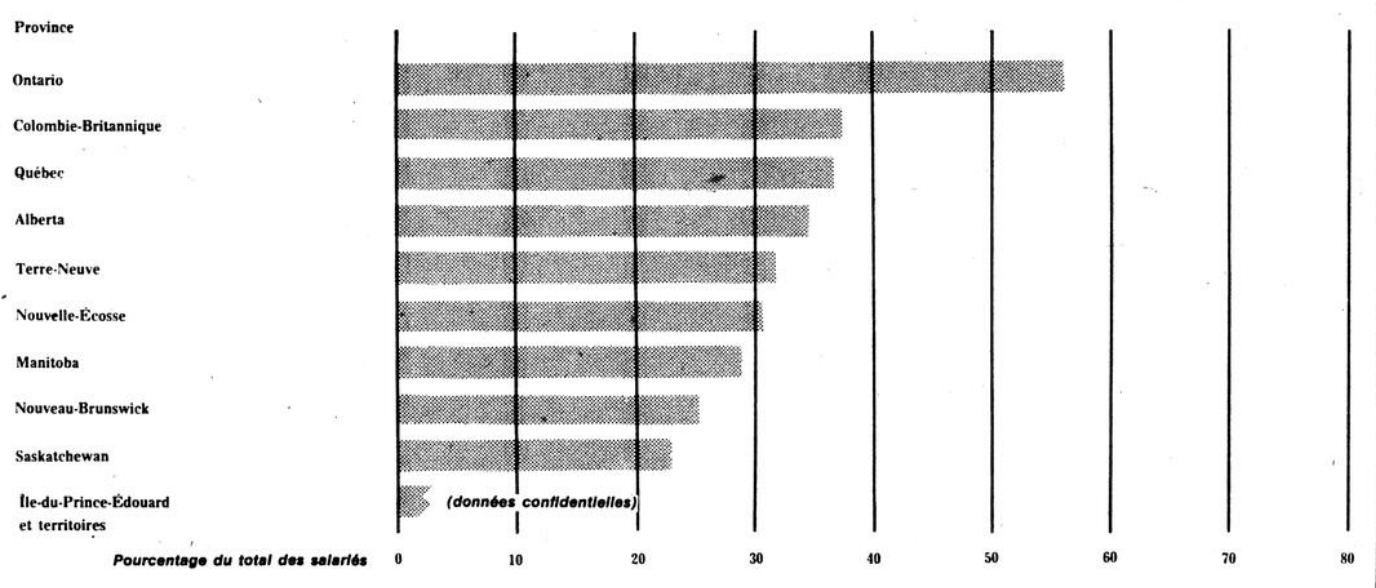
Le tableau 2 qui présente une

image du contrôle étranger du total des salariés par groupe d'industries en ordre décroissant confirme des notions bien répandues: le contrôle étranger est très marqué dans les industries fortement concentrées physiquement et géographiquement (pétrole, chimie, machinerie, produits électriques, etc.) et au contraire, il est plus faible dans les industries composées de plusieurs et petites entreprises et déconcentrées dans l'espace (industries du bois et du cuir, bonneterie, etc.). A l'exception de l'industrie du pétrole dont les activités d'extraction sont forcément situées essentiellement en Alberta, l'examen du tableau 2 révèle aussi le pourcentage du total des salariés oeuvrant dans les différentes in-

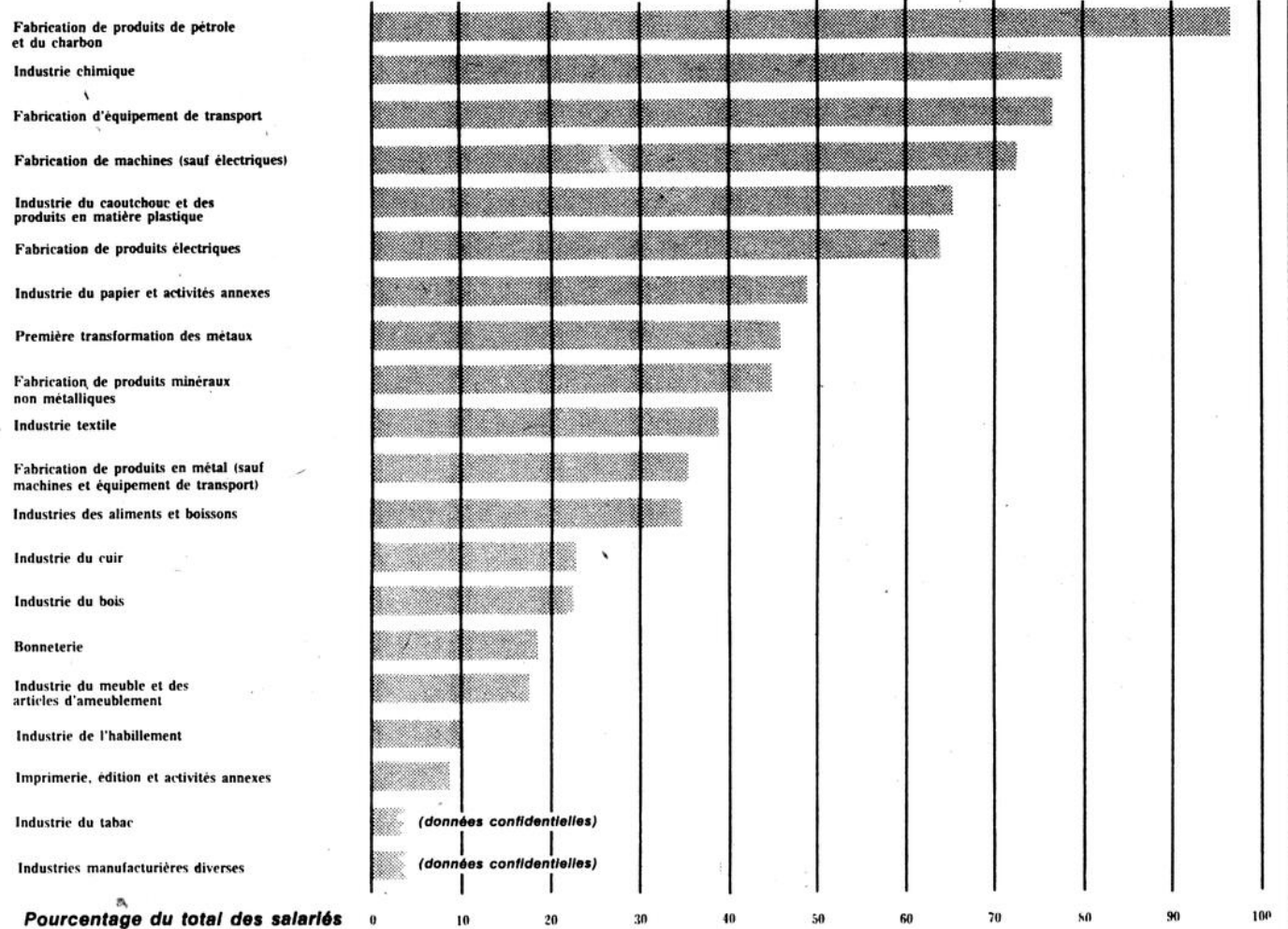
dustries qui sont sous contrôle étranger.

L'ampleur de la participation du capital étranger est un fait unique au monde et dans l'histoire et il explique largement le niveau de vie des canadiens et notamment la richesse ontarienne. Elle est la conséquence directe des politiques fédérales passées et présentes (les mesures de contrôle des profits favorisent les concentrations!). Ces capitaux font les délices des premiers ministres provinciaux lorsqu'ils proclament "leurs créations d'emplois" et servent périodiquement de Roc de Gibraltar (distraktion facile du défunt dictateur Franco) au gouvernement fédéral lorsqu'il veut faire de l'électoratisme.

Contrôle étranger (données publiées) du total des salariés, par province et par région métropolitaine de recensement en ordre décroissant



Contrôle étranger (données publiées) du total des salariés, par groupe d'industrie en ordre décroissant



SI VOUS DÉMÉNAGEZ
VEUILLEZ NOUS AVISER IMMÉDIATEMENT

Entreprise _____
Adresse (nouvelle pour un changement) _____
Ville _____

POUR UN NOUVEL ABONNEMENT cochez le carré ci-dessous et indiquez votre et adresse dans l'espace ci-haut

Abonnez-moi pour 1 an à LES AFFAIRES à \$14.00

Postez à: LES AFFAIRES
635 Henri-Bourassa
Est, Montréal
H2C 1E4

1 — Apposez l'étiquette d'adressage d'une récente livraison dans cet espace. (Si vous n'avez pas d'étiquette, indiquez votre ancienne adresse).

Selon L'OCDE

Restrictions budgétaires et monétaires modérément favorables

Du point de vue du maintien de l'activité intérieure, les résultats de l'économie canadienne ont été satisfaisants au cours des deux dernières années et l'expansion qui a commencé à un taux modéré au deuxième trimestre de 1975 devrait se poursuivre en 1976 et jusque dans les premiers mois de 1977. Telle est la conclusion d'une étude économique sur le Canada publiée par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique qui remarque que le PNB n'a que légèrement diminué au Canada, alors que l'ensemble des pays-membres de l'OCDE, et les Etats-Unis en particulier, traversaient la récession la plus grave qu'ils aient connue depuis la guerre. De plus, l'augmentation du taux de chômage, qui est allé de pair avec ce recul, a aussi été sensiblement moins importante au Canada que dans beaucoup d'autres pays de l'Organisation, et le taux d'inflation, qui est resté élevé pendant la plus grande partie de cette période, ne s'est pas sensiblement écarté de la moyenne de la zone de l'OCDE. Par contre, la récente décélération de l'inflation n'a toutefois pas été aussi rapide au Canada que chez ses principaux partenaires commerciaux. Ce qui s'explique surtout par le dynamisme relatif de l'activité intérieure, alors que le compte des opérations courantes de la balance des paiements s'est notablement détérioré, avec un déficit qui équivaut actuellement à environ 3% du PNB.

Si la production intérieure a pu être maintenue à des niveaux satisfaisants, c'est probablement en grande partie grâce à l'application judicieuse, du point de vue de leur intervention dans le temps notamment, des mesures de régulation de la demande. La hausse des prix du pétrole n'avait eu au départ qu'un impact relativement faible sur l'économie canadienne, mais à mesure que la récession mondiale s'est intensifiée, les marchés extérieurs du Canada se sont rétrécis plus que ceux d'aucun autre pays. En comparaison de ce qui s'est passé dans d'autres grands pays, les mesures visant à neutraliser l'action de ces facteurs déflationnistes extérieurs ont été prises relativement tôt au Canada. Par la suite, lorsque divers signes ont indiqué que le creux de la récession avait été franchi, des dispositions ont été prises dans le cadre du budget de juin 1975 pour réorienter la politique budgétaire dans un sens moins expansionniste. Et, une fois que la reprise s'était clairement amorcée, le gouvernement a donné un nouveau coup de barre dans la même direction avec les "principales estimations" de décembre 1975. L'orientation de la politique budgétaire a été confirmée par le budget de mai 1976. La politique monétaire a également été durcie au cours de cette période, et elle a peut-être à l'heure actuelle une action plus restrictive que la politique budgétaire.

En revanche, la régulation de la demande n'a pas aussi bien réussi à contenir le taux d'inflation. De fait, le principal problème auquel est actuellement confrontée l'économie canadienne tient à ce que l'inflation ne s'y est pas ralentie dans les mêmes proportions que chez ses principaux partenaires commerciaux. La dégradation de la position concurrentielle du Canada apparaissait déjà comme un problème important il y a un an, et

Les Affaires, lundi 9 août 1976

l'évolution subséquente n'a pu qu'accentuer cette impression. Au premier trimestre de 1976, les prix canadiens à la consommation étaient supérieurs de 9.2% à leur niveau du même trimestre de l'année précédente, tandis qu'aux Etats-Unis la hausse n'était que de 6.4%. Les dernières données dont on dispose au sujet des taux de salaires laissent penser que la disparité est encore plus grande dans ce domaine. Dans le cadre des accords de salaires conclus au quatrième trimestre de 1975, les taux des salaires de base canadiens progressaient à une cadence de 14.3% tandis qu'aux Etats-Unis, l'augmentation était de 8.1%. Comme, de surcroît, les effectifs employés ont beaucoup plus diminué aux Etats-Unis qu'au Canada, les coûts unitaires de main-d'oeuvre ont augmenté sensiblement plus vite au Canada qu'aux Etats-Unis au cours des trois dernières années. Les prévisions du Secrétariat donnent à penser que l'écart pourrait effecti-

vement s'élargir dans le proche avenir étant donné que les Etats-Unis enregistrent à la fois des gains de productivité plus élevés et des hausses de salaires plus faibles.

Désireuses de ne pas compromettre la reprise actuelle de l'activité, les autorités ont opté pour une formule associant une politique de régulation de la demande un peu moins expansionniste et une politique de réglementation des prix et des revenus. Cette dernière a été conçue de façon à ménager une marge de souplesse considérable et on n'attend pas de résultat à bref délai. On pouvait de toute façon escompter une atténuation des taux d'inflation dans le courant de 1976 sous l'effet de la décélération des prix mondiaux, et en raison de l'effet favorable que les gains de productivité prévus cette année devraient avoir sur les coûts unitaires de main-d'oeuvre. La politique des prix et des revenus, elle-même, est ainsi conçue que le taux de hausse des prix à la consommation

devra être ramené à environ 8% d'ici octobre 1976, par rapport au même mois de l'année précédente, avant que la réduction envisagée pour les taux de salaires et les prix se matérialise au cours de la deuxième et de la troisième année d'application. Cet aspect de la politique des prix et des revenus qui fait dépendre de la réduction préalable du taux d'inflation à un niveau déterminé la possibilité d'obtenir des réductions ultérieures sera certainement pris en compte lors des décisions futures concernant notamment les impôts indirects et les tarifs des services publics. Jusqu'ici, cette politique a été acceptée sans trop de difficultés du fait que la hausse des prix à la consommation a été particulièrement faible au premier trimestre de l'année, en raison partiellement des prix alimentaires et peut-être aussi parce que les entreprises ont hésité à majorer leurs prix à un moment où des doutes pouvaient subsister quant à l'application des di-

rectives de la politique des prix et des revenus. Il paraît donc pour l'instant y avoir de bonnes chances pour que la hausse des prix à la consommation puisse effectivement être ramenée au taux indiqué d'ici le mois d'octobre prochain.

Selon les prévisions, le PNB augmentera de plus de 5% en 1976 et peut-être de 5½% entre le premier semestre de 1976 et celui de 1977. Il ne semble guère y avoir de danger désormais que la reprise s'essouffle, et si les perspectives des Etats-Unis continuent de s'améliorer, le taux d'expansion pourrait être plus élevé, en particulier s'il résultait d'une expansion plus forte que prévu de la demande extérieure, ne semblerait pas indésirable. Etant donné la marge de sous-emploi des ressources productrices qui existe dans l'économie, il ne compromettrait pas la tenue des prix et permettrait de réduire le chômage. Mais si la de-

Voir page 15: L'OCDE

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par les conseillers juridiques.

Nouvelle émission

\$125,000,000

Province de Québec

Obligations 10¼ %, à fonds d'amortissement, échéant le 4 mai 2001
(rachetables à 100 à compter du 4 mai 1997)

Date d'émission: le 1 septembre 1976

Consultation juridique:

Mes Desjardins, Ducharme, Desjardins, Bourque & Pratte

PRIX: \$98.25 pour rapporter environ 10.45%
(Plus l'intérêt couru, s'il y en a)

Une copie de la circulaire sera fournie sur demande

Lévesque, Beaubien Inc.

A. E. Ames & Cie Limitée

René T. Leclerc Incorporée	Greenshield Incorporée	Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée	Tassé & Associés Ltée
Dominion Securities Harris (Québec) Limitée	Wood Gundy Limitée	Molson, Rousseau & Cie Limitée	Crang & Ostiguy Inc.
Merrill Lynch, Royal Securities Limitée	Geoffrion, Robert, & Gélinas Ltée	Grenier, Ruel & Cie Inc.	Brault, Guy, O'Brien Inc.
Burns Fry Limitée	McLeod, Young, Weir, & Cie Limitée	Bell, Gouinlock & Compagnie, Limitée	Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée
Richardson Securities of Canada	Mead & Cie Limitée	Maison Placements Canada Inc.	Casgrain & Compagnie Limitée
McNeil, Mantha Inc.		Raymond Camus Inc.	
Banque Canadienne Nationale	Banque de Montréal	La Banque Provinciale du Canada	La Banque Royale du Canada

Août 1976

Le financement des gouvernements et des corporations canadiennes par voie d'emprunt a légèrement décliné en juin par rapport à la même période, en 1975. Les emprunts ont totalisé \$1,059 millions comparativement à \$1,4 milliard en juin 1975. Pour les six premiers mois de l'année, la dette des gouvernements et des sociétés a atteint \$10,1 milliards, au lieu de \$6,2 milliards au cours du premier semestre de l'année précédente. Les emprunts les plus importants réalisés durant le mois de juin ont été ceux de Ontario-Hydro, \$150 millions d'obligations à 10 pour cent échéant en l'an 2001, et une émission de \$40 millions de Union Gas Limited, débentures à 10-5/8 pour cent à fonds d'amortissement échéant en 1996... La compagnie Consolidated-Bathurst, filiale de Power Corporation, a l'intention de recourir à un emprunt de \$20 millions, remboursable à moyen terme, pour diminuer sa dette à court terme... Le ministère de l'Expansion économique régionale annonce qu'une aide financière totalisant \$307,715 sera accordée à sept entreprises du Québec pour la réalisation de projets qui devraient donner lieu à la création de 120 emplois et entraîner des investissements de plus de \$1,261,200. C'est ainsi que Sept-Iles Metal Works Inc. a accepté une offre de \$96,575 pour l'agrandissement de son usine et fabriquera des pièces de métal pour la machinerie utilisée par les sociétés minières et papetières. Ce projet créera six emplois et entraînera un investissement de plus de \$321,500. M. Claude Bélanger a accepté une offre de \$46,400 pour l'implantation d'un atelier de couture à Saint-Damasse. Le projet devrait créer 50 emplois et entraîner un investissement de \$116,000. Les Moulures Bégin Ltée accepte une offre de \$53,000 pour l'agrandissement de son établissement à Beauport. Le projet créera 20 emplois pour un investissement de \$265,000. Robichaud Métal Inc, de Cap-Rouge, accepte une offre de \$47,140 pour l'agrandissement de son établissement à Saint-Augustin. Concernant la transformation de l'acier, ce projet créera neuf emplois et entraînera un investissement de \$235,700. Les Produits Maison Saguenay Ltée, de Saint-Fulgence, accepte une offre de \$35,400 pour l'agrandissement de sa charcuterie. Le projet devrait créer six emplois et nécessiter \$177,000. Les Industries Janil Inc, de Sherbrooke, accepte une offre de \$18,600 pour l'agrandissement de son atelier d'usinage de pièces de métal. Le projet créera 26 emplois et entraînera un investissement de \$93,000. Finalement, La Boulangerie Bérubé Ltée, de Foresville a accepté une offre de \$10,600 pour l'agrandissement de son établissement. Le projet devrait créer trois emplois et entraîner un investissement de \$53,000... Les dernières statistiques mensuelles de la Ville de Montréal démontrent que le nombre de constructions continue d'augmenter et ce depuis le début de 1976. Un total de 2,583 permis de construction ont été émis pour une valeur totale de \$178 millions, durant le premier semestre de l'année. Ce qui représente une hausse de 400 permis accordés était de \$115 millions. La plus grande activité a été enregistrée dans le domaine de la construction commerciale où des permis d'une valeur de \$107 millions ont été accordés, comparativement à \$25 millions, l'an dernier. La valeur des permis pour la construction résidentielle est passée de \$17 millions à \$35 millions, cette année... Le gouvernement canadien a annoncé que les importations de vêtements d'hiver en provenance de la Corée du Sud, de Hong Kong, de la Chine, de Taiwan et des Philippines sont interdites au Canada, depuis minuit le 29 juillet. Cette interdiction est valable jusqu'à la fin de l'année. Cependant, les produits déjà en transit au Canada à cette date, ne sont pas touchés par cette interdiction. L'ordonnance s'applique aux vêtements d'hiver, aux vêtements de ski, parkas, etc... CP Rail a reçu 300 wagons porte-automobiles à trois étages de la National Steel Car Corp. Limited, de Hamilton, Ontario. Les wagons de 89 pieds, quatre pouces, qui peuvent transporter les véhicules jusqu'au nombre de 18, assureront le transport des automobiles de l'usine de General Motors de Sainte-Thérèse vers diverses destinations américaines. Le matériel est évalué à plus de \$13 millions... Dans le cadre des foires commerciales recommandées par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, le Salon national de la quincaillerie se tiendra du 16 au 19 août, à Chicago. Plus de 8,000 exposants sont attendus par les organisateurs. Parmi les exposants, on comptera, cette année, cinq entreprises québécoises qui ont accepté l'invitation du MIC... La société nationale d'énergie Pétro-Canada vient de compléter l'achat de la totalité des actions ordinaires de la société Atlantic Richfield, connue aussi sous la raison sociale Arcan, pour la somme de \$340 millions. L'actif de la filiale contrôlée par Arcan est composé en majeure partie de territoires pétrolifères et gaziers qui produisent actuellement environ 30,000 barils de pétrole brut et de gaz naturel liquéfié et 98 millions de pieds cubes de gaz, et ce, quotidiennement. Au cours du dernier exercice financier, les ventes d'Arcan se sont élevées à \$113,9 millions. Cette acquisition assure à Pétro-Canada les services qui lui sont essentiels pour assumer ses travaux d'exploration et de production...

L'économie sud-coréenne

La libération de la Corée en 1945 entraîna la division d'une nation pauvrement pourvue en une zone nord et une zone sud. La situation empira encore lorsque presque toutes les implantations industrielles furent détruites, lors de la guerre de Corée qui éclata en 1953 à la suite de l'invasion des communistes nord-coréens. Durant les huit années de 1954 à 1961, le produit national brut augmenta à une moyenne annuelle de seulement 4,4%. En 1961, le produit national brut par habitant n'avait augmenté que de \$13, passant de \$70 à \$83, alors que la population augmentait au taux élevé de 2,9% par an durant cette même période.

La mise en place d'une planification économique nationale coordonnée en 1962 entraîna une modification spectaculaire du profil économique de la Corée, permettant de surmonter les handicaps tels que le manque de terres cultivables, de ressources naturelles, la division territoriale et les dévastations de la guerre.

L'objectif principal du Premier Plan Quinquennal de Développement Économique de la Corée de 1962 à 1966 était de s'extirper d'une stagnation économique et de poser les fondations d'une économie autonome. Les tâches les plus urgentes étaient la construction des infrastructures de la nation afin de créer une fondation solide pour permettre l'industrialisation, de développer des industries susceptibles de substituer les importations et de promouvoir la productivité nationale.

Les objectifs du Deuxième Plan Quinquennal de 1967 à 1971 étaient d'accélérer l'industrialisation, de développer l'exportation et d'augmenter le revenu des pêcheries et des fermes afin d'équilibrer le niveau de vie rural avec le niveau de vie urbain.

Pour le Troisième Plan de 1972 à 1976, l'accent a été placé sur la modernisation de l'industrie et le développement des industries lourde et chimique. La deuxième étape du développement des villages "fermiers" et "pêcheurs" a été mise en place, elle avait pour but de parvenir à une autosuffisance dans la production des céréales essentielles. En même temps, des efforts intensifs se poursuivaient en vue de l'amélioration de la balance des paiements.

Réalisations économiques

Durant quatorze années, de 1962 à 1975, le développement de l'économie coréenne a été caractérisé par le maintien d'un taux de croissance élevé, une amélioration soutenue des structures de l'industrie, une augmentation des investissements et de l'épargne nationale, un développement des exportations, un développement de l'agriculture exécuté avec dynamisme, une infrastructure agrandie préparant avec succès le pas vers la prochaine phase du développement continu.

Depuis la mise en place du Premier Plan Quinquennal de Développement économique de la nation en 1962, l'économie coréenne a bénéficié d'un des taux de croissance les plus élevés du monde.

Le taux de croissance en Corée atteignait 7,7% de 1962 à 1966, puis 10,5% de 1967 à 1971, et 9,8% de

1972 à 1975. La croissance annuelle moyenne était de 9,3% pour cette période de quatorze ans. En termes monétaires, le produit national brut augmentait plus de huit fois, passant de 2,3 milliards de dollars en 1962 à 18,7 milliards de dollars en 1975, tandis que le P.N.B. par habitant passait de 87 dollars à 531 dollars.

Le maintien du taux de croissance élevé de l'économie coréenne est dû au développement remarquable des industries, plus particulièrement des industries lourde et chimique. Depuis 1962, le taux de croissance annuel moyen du secteur industriel total a été de 18%, celui des industries lourde et chimique de 23%, comparé à un taux de croissance annuel moyen de l'économie totale de 9,3%.

Durant cette période, l'exportation des produits manufacturés a augmenté à un taux annuel moyen de 60%. Par rapport aux exportations totales, l'exportation des produits manufacturés a augmenté de 27% en 1962 à 88% en 1975, tandis que les exportations des industries lourdes et chimiques ont augmenté de 2% à 30%.

En 1975, la production de fer et d'acier avait atteint 2,6 millions M/T, ayant ainsi augmenté de 18 fois par rapport à la production de 1962. Quant à la production de la construction navale, elle s'est multipliée par 164 par rapport à 1962 et a atteint 819,000 G/T. Celle d'engrais a augmenté de 24 fois, atteignant 880,000 M/T.

Parallèlement, la production de ciment augmentait de 13 fois, atteignant 10 millions de M/T, alors que la production automobile, pratiquement inexistante, a atteint 36,000 unités.

Développement de l'Agriculture

En même temps que ses efforts pour accélérer le développement industriel, le Gouvernement avait pris un certain nombre de mesures fondamentales afin de moderniser l'agriculture et d'augmenter sa production.

Ces mesures ont ainsi permis de faire passer le revenu national rural de 68,000 won en moyenne par an en 1962 à 910,000 won en moyenne en 1975, dépassant ainsi depuis 1974 le revenu national moyen d'un citadin.

Sur le plan de la production, le résultat a été concluant: la production de riz a augmenté de 55% depuis 1962 et a atteint 4,7 millions M/T, la production d'orge a augmenté de 54% et a atteint 2,1 millions M/T, et celle de graines de soja de 99% et a atteint 311,000 M/T.

Le Saemaul Undong

Le Saemaul Undong, ou Mouvement de la Communauté Nouvelle, a été amorcé au début des années 1970, dans le but de revitaliser la vie rurale communautaire.

Les principes directeurs de ce Mouvement sont la diligence, l'autonomie et la coopération. Depuis 5 ans qu'il est inauguré, ce Mouvement s'est répandu de village en village, de ville en ville, accélérant le développement de l'économie rurale.

En 1975, chacune des 34,700 communautés de la nation avait pris part à différents projets Saemaul,

visant à améliorer l'environnement rural et à augmenter le revenu rural. 41,500 kilomètres de routes communales ont été construits, les toits de paille et de chaume de 1,6 million de maisons ont été remplacés et les adductions d'eau de 11,200 villages ont été faites.

En plus de ces améliorations de l'environnement rural, les villageois ont travaillé à des projets augmentant les revenus, tels que le défrichage de terres cultivables, la construction de réseaux d'irrigation, la plantation d'arbres fruitiers et l'élevage du bétail. Afin d'augmenter les revenus non agricoles, 393 fabriques Saemaul ont été construites et plusieurs projets de travail intensif ont été entrepris.

Infrastructure sociale

Depuis 1962, le secteur de l'infrastructure sociale et autres a augmenté d'une moyenne annuelle de 9,5%, le réseau routier national a augmenté de 43% passant ainsi à 8.288 kilomètres, alors que les routes pavées ont augmenté de 15% en 1962 à 44% en 1975. 1,142 kilomètres d'autoroutes ont été construits, ce qui permet de parcourir le pays en un jour maximum. Le réseau ferroviaire de Corée a augmenté de 20% depuis 1962 et 424 kilomètres de lignes ont été électrifiés.

La flotte marchande

Les centrales électriques Le réseau de communications

Les capacités de la flotte marchande de la nation ont triplé, de 10 millions à 31 millions de tonnes métriques, et le tonnage des cargos battant pavillon coréen a augmenté de 14 fois, atteignant 2,5 millions G/T. La capacité de production des centrales électriques, entre-temps, a augmenté de 13 fois, atteignant 4,7 millions de kilowatts.

Le réseau des communications, s'est également régulièrement développé afin de satisfaire les besoins du développement économique. Les lignes de téléphone locales ont augmenté de 570% et sont passées à 1,1 million, et les lignes de téléphone interurbaines de quatorze fois, et sont passées à 17.800.

Commerce extérieur

La croissance spectaculaire des exportations est un autre facteur du développement de l'économie de la Corée. L'exportation des marchandises a atteint 5 milliards de dollars, d'après une valeur f.o.b., ceci en 1975, représentant une augmentation annuelle moyenne de 41% par rapport aux 55 millions de dollars obtenus par les exportations en 1962.

Les importations de la Corée se sont accrues d'une manière très marquée pendant cette période de grande croissance économique, atteignant 6,6 milliards de dollars, d'après une valeur f.o.b., soit une augmentation annuelle moyenne de 25% par rapport aux 390 millions de dollars en 1962.

La Corée a peu de ressources naturelles mais possède une grande ressource humaine grâce à la force ouvrière, énergique et bien formée. Le déferlement massif de la technologie et des ouvriers spécialisés coréens sur le marché mondial de la construction, surtout au Moyen-Orient, prouve d'une façon impressionnante la reconnaissance internationale de cette ressource. En 10

connaît, depuis 1962, une croissance continue

ans, de 1965 à 1975, la valeur des contrats coréens de construction à l'étranger passa d'une somme négligeable à 851 millions de dollars, tandis que le nombre de travailleurs à l'étranger passa de 1,200 à 21,000.

La balance des paiements

La balance des paiements de la Corée laisse apparaître une amélioration structurelle constante et continue depuis les dix dernières années, malgré un déficit mineur du compte courant. Ce déficit du compte courant avait nettement baissé et atteint 300 millions de dollars lors des deux premières années du Troisième Plan Quinquennal, mais s'est accentué brusquement et a atteint 2 milliards de dollars en 1974, à cause de la crise internationale des matières premières et de l'inflation mondiale, puis a régressé en 1975, mais seulement jusqu'à 1,9 milliard de dollars.

Ce déficit est malgré tout un phénomène temporaire et non un problème de structure.

Le déficit du compte courant devrait continuer à se résorber et atteindre 1,5 milliard en 1976; et comme les exportations coréennes augmentent plus rapidement que les importations, à la suite de plusieurs mesures gouvernementales visant à limiter les importations, ce déficit du compte courant devrait être comblé au début des années 80.

Les investissements étrangers

Les capitaux étrangers ont joué un rôle de plus en plus vital dans la croissance de l'économie coréenne, cela surtout depuis la deuxième moitié des années 60. La politique nationale visant à attirer les capitaux étrangers est fondée sur une recherche approfondie des priorités de développement et des possibilités de la nation de faire le meilleur usage de ces fonds. L'afflux annuel des prêts à long terme et des investissements directs est passé de quelque 237 millions de dollars en 1967 à 1,47 milliard de dollars en 1975. A la fin de 1975, le capital étranger total s'élevait à 6,9 milliards de dollars, soit 2,5 milliards de prêts publics, 3,8 milliards de prêts commerciaux et 600 millions d'investissements étrangers.

Dette extérieure

A la fin de 1975, les dettes extérieures de la Corée, à l'exception de celles contractées il y a moins d'un an, atteignaient 5,8 milliards de dollars.

Le rapport entre le service de la dette extérieure et les avoirs de la nation a atteint 21% en 1970, diminua à 12,4% en 1974, puis se stabilisa à 12,8% en 1975. Cette baisse reflète l'importante croissance des exportations durant cette période et l'amélioration des échéances des dettes impayées.

Le service de la dette extérieure actuelle de la Corée est entièrement sous contrôle et aucun problème n'est prévu pour les années à venir.

L'objectif de la politique économique de la Corée pour 1976 est de parvenir à une croissance régulière compatible avec le maintien d'une stabilité économique, et au relèvement d'une balance des paiements à la fois fondamentale et positive, favorable à cette croissance.

Les grandes lignes économiques pour 1976

Grâce à la mise en application de
Les Affaires, lundi 9 août 1976

ces tâches qui ont été couronnées de succès, la Corée espère parvenir en 1976 à réduire la hausse des prix de gros de 20% en 1975 à 10% et des prix de détail de 25 à 12%. Le taux d'expansion monétaire sera également réduit de 25 à 20%, tandis que le taux de l'épargne nationale par rapport au PNB augmentera légèrement de 18,1 à 18,6%.

L'objectif pour 1976, en ce qui concerne les exportations, prévoit une augmentation de 30,5%, et atteindra 6,5 milliards de dollars. A la fin du premier semestre de 1976, les exportations ont déjà atteint 3,3 milliards de dollars. La croissance

des importations, parallèlement, sera freinée à 12,7%; elles devraient se chiffrer à 7,4 milliards de dollars. Ayant atteint ces objectifs, la nation peut tout à fait s'attendre à un rétablissement positif de la balance des paiements, qui passerait à 22 millions de dollars en 1976.

Etant données les conditions actuelles et prévues, une croissance de 7 ou 8% pour 1976 apparaît plausible, tout en permettant de maintenir le niveau nécessaire de l'emploi et un degré souhaitable de la force d'impulsion de l'économie.

Le IVe Plan quinquennal

La Corée continue de renforcer,

de consolider et d'adapter au mieux ses réactions à l'évolution des conditions et des circonstances.

Le IVe Plan quinquennal de développement, allant de 1977 à 1981, poursuivra les objectifs fondamentaux de développement de la croissance et l'efficacité. Il visera à consolider une structure économique plus autonome, consacrera ressources et efforts afin de parvenir à un développement juste social et du bien-être, et intensifiera les changements technologiques et l'efficacité socio-économique.

On prévoit un taux de croissance annuel moyen de 9% pour la pé-

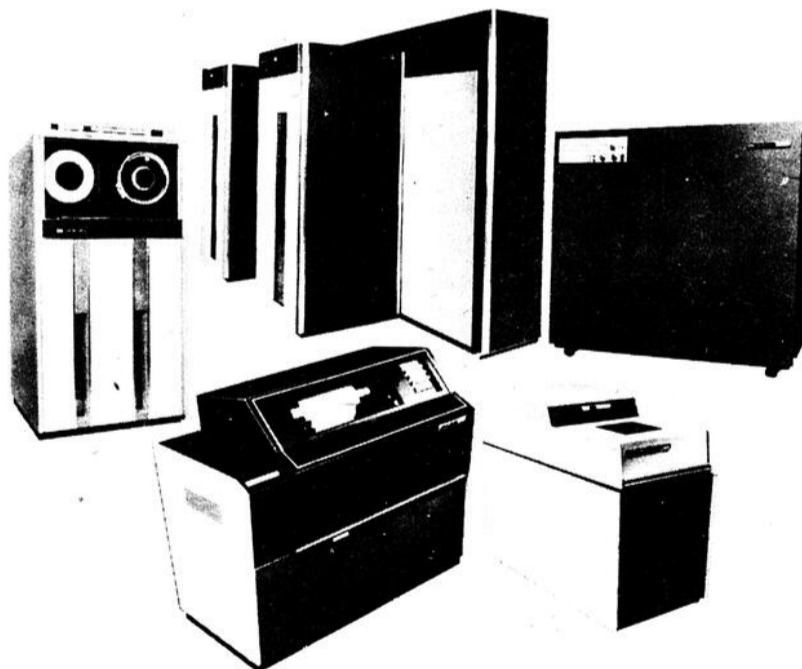
riode du IVe Plan ainsi qu'une baisse du taux de croissance de la population de 1,6% d'ici à 1981.

La proportion des investissements par rapport au PNB sera maintenue à 26% et celle de l'épargne nationale, par contre, augmentera considérablement, car de 18% en 1975, elle devrait passer à 23%, réduisant les épargnes étrangères dont la nation dépend de 11% à 3%.

Les exportations des marchandises devraient dépasser les importations d'ici à 1981. Elles devraient atteindre 13 milliards de dollars, alors que les importations se chiffrent à 12,4 milliards.

Voyez Control Data

pour tous les équipements périphériques économiques de haute performance qui offrent une excellente alternative à ceux d'IBM



Nous avons ce qu'il faut.

Dotez votre ordinateur central de traitement IBM d'équipements périphériques Control Data. Control Data offre une vaste gamme de produits et un service après-vente complet... à prix très intéressants! Ses mémoires, ses unités de disques, ses systèmes d'archivage à grande échelle, ses dérouleurs de bandes et ses imprimantes forment une impressionnante gamme de produits compatibles s'appuyant sur une organisation après-

vente couvrant tout le Canada.

Pour plus de détails, écrivez à Control Data Canada Limitée, 2020 rue University, Suite 1700, Montréal, P.Q. H3A 2A5, (514) 845-4201.

GD
CONTROL
DATA

Programme anti-inflation, mai 1976

L'I.C.C.A. relève les injustices des nouvelles dispositions

Retardant la reprise économique, les modifications apportées au programme anti-inflation pourraient se traduire par un ralentissement des investissements et par une augmentation du chômage. C'est ce qu'estime l'Institut canadien des comptables agréés, dans son troisième mémoire adressé au ministre fédéral des Finances, M. Donald McDonald. Le Groupe d'étude de la Loi anti-inflation, créé par le Comité de la législation fédérale de l'I.C.C.A., étudie et commente sept aspects majeurs du projet de règlement publié par la Commission de lutte contre l'inflation, à la suite du budget de mai dernier, et fait ressortir les aspects positifs et les lacunes ou les insuffisances des nouvelles dispositions.

Selon les comptables agréés, le changement le plus néfaste serait l'application de la règle de la marge globale nette, déterminant les "surcroûts de recettes", à toutes les entrées, y compris celles qui calculent leur marge de profits admissible pour chaque gamme de produits, au lieu de le faire pour l'ensemble de sa production. Recherche de plus de justice de la part de la C.L.I., ce changement se révèle, au contraire, injustifié, vexatoire et équivaut à "un coup de couteau dans le dos". En effet, il est inconcevable que les entreprises qui se sont conformées aux normes pour chaque gamme de produits tombent également sous le coup de la règle de la marge globale. Les entreprises qui ont une filiale pour chaque gamme de produits seraient fortement avantagées par rapport à celles qui fonctionnent par division à l'intérieur d'une même compagnie. Le groupe d'étude demande donc que le principe de l'application universelle de la règle de la marge globale soit abandonné pour assurer l'équité du système de contrôle des prix.

Par ailleurs, étant donné le silence de la Commission de lutte contre l'inflation au sujet des marges de profits inutilisées, le groupe d'étude a dû en venir à la conclusion qu'elles ne pourraient plus être reportées aux exercices subséquents. Il note que l'élimination de la disposition permettant le report de ces "manques à gagner" serait injuste pour les entreprises tendant à augmenter leurs prix, quitte à risquer de se retrouver avec des surcroûts de recettes. Le mémoire recommande donc vivement que l'on conserve la disposition permettant le report des marges bénéficiaires inutilisées.

De plus, selon le groupe d'étude, les réductions que le gouvernement se propose d'apporter aux marges nettes sont plus sévères qu'il n'est nécessaire pour assurer le contrôle des prix et sont de nature à réduire considérablement la capacité d'autofinancement des prix et sont de nature à réduire considérablement la capacité d'autofinancement des entreprises et, donc, d'affecter le fonds de roulement et les investissements. "On peut croire que le gouvernement s'est appuyé sur des études économiques solides pour décider de réduire de 100 à 95 pour cent le taux applicable au secteur de la distribution, et de 95 à 85 pour cent le taux des autres secteurs. Toutefois, la justification de ces réductions nous échappe. Pour faciliter l'acceptation de ces changements, le gouvernement aurait donc intérêt à faire savoir sur quel raisonnement ils s'appuient".

Le groupe d'étude reconnaît que l'introduction de la possibilité de choisir comme période de base, soit les cinq derniers exercices, soit le dernier exercice antérieur au 14 octobre 1975, rend moins injuste l'application du contrôle des prix et des profits. Toutefois, l'application des règlements proposés entraînera des frais extrêmement coûteux et nuira à la conduite normale des affaires. Certaines entreprises pourraient bien connaître de grosses difficultés par suite de la modification des règles auxquelles elles sont tenues de se conformer.

Abordant un autre aspect majeur du projet, le groupe d'étude affirme que les dispositions compensatoires, visant à tenir compte des résultats d'exploitation anormalement faibles au cours de la période de base et prévoyant des réductions du surcroît de recettes au titre des prix et de la productivité, n'apportent pas aux entreprises le soulagement escompté. Il remarque en effet que les trois déductions au titre des prix susceptibles de réduire le surcroît de recettes affèrent à une gamme de produits ne seront d'aucune utilité aux nombreuses entreprises qui sont dans l'impossibilité de calculer leur prix de vente par unité. Par ailleurs, la possibilité de conserver 25 pour cent des gains dus à l'amélioration de la productivité ne sera pas assez attrayante pour les entreprises. Puisque l'entreprise assume 100 pour cent du risque des investissements visant à améliorer la productivité, elle devrait avoir droit à 100 pour cent du produit de l'investissement.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	↑	↑	↑	↑	↑
SERV. PUB.	143.33+0.08	143.11-0.22	143.52+0.41	143.98+0.46	144.39+0.41
BANQUES	243.92+0.18	242.84-1.08	244.42+1.58	248.55+4.13	252.81+4.26
PAPERS	117.73+0.42	118.56+0.83	119.30+0.74	119.85+0.55	120.13+0.28
INDUSTRIELLES	192.53-0.01	193.17+0.64	194.42+1.25	194.31-0.11	194.92+0.61
TORONTO		↓	↑	↓	↑
AURIFERES	congé	232.84-11.81	234.02+1.18	231.34-2.68	230.65+0.69
ME. TAUX		91.60-0.24	91.78+0.18	91.86+0.08	92.26+0.40
INDUSTRIELLES		186.96+0.08	187.78+0.82	188.15+0.37	189.30+1.15
PETROLE		226.23+0.58	226.93+0.70	227.67+0.74	226.23+1.44
NEW YORK		↑	↑	↓	↓
DOW JONES	982.26-2.38	990.33+8.07	992.28+1.95	986.68-5.60	986.00-0.68

CHRONIQUE BOURSIÈRE

Le ton est à la prudence

par Joseph Benarrosh

L'attitude des investisseurs face à la bourse demeure caractérisée par la prudence. Même si, ici et là, on trouve quelques fractions minoritaires pour prévoir, les uns une correction substantielle, les autres une forte remontée, le gros de la majorité reste silencieuse, en d'autres termes adopte une attitude essentiellement défensive. La platitude des courbes boursières est en soi l'indice le plus patent d'un tel comportement, qui a été d'autre part clairement illustré cette semaine à l'occasion de la vente par le Trésor américain de billets portant intérêt à 8% et échéant dans dix ans. Alors que le programme initial prévoyait un montant de ventes de \$4 milliards, le Trésor s'est résolu à accepter de vendre jusqu'à \$7.6 milliards, car les demandes de souscription ont atteint le chiffre inattendu de \$24.4 milliards. Il est clair que cette masse d'argent qui, en d'autres temps, se serait placé en partie en actions, ne recherchait que le plus faible risque assorti d'un rendement raisonnable garanti.

On doit reconnaître que sur le plan économique, après la première phase du cycle dominée par une tendance à la baisse des taux d'inflation et des taux d'intérêt, par une forte réanimation de l'activité et par une nette amélioration de la situation financière des entreprises, on semble traverser une période de maturation de la reprise, d'une sorte d'attente du prochain mouvement. Les statistiques économiques publiées récemment ne semblent rien apporter de particulièrement nouveau dans l'interprétation de la conjoncture.

Ainsi, aux États-Unis les dépenses de construction se sont légèrement redressées en juin après deux mois consécutifs de baisse. Les commandes nouvelles et les livraisons des industries manufacturières sont restées pratiquement inchangées en juin alors que les stocks augmentaient à peine. Le seul indicateur qui peut donner lieu à quelque conjecture est celui du chômage. En effet, alors qu'il tendait à diminuer régulièrement depuis le début de l'année tombant de 7.8% en janvier à 7.3% en mai, le taux de chômage remontait en juin

à 7.5% et accusait de nouveau une hausse à 7.8% en juillet. Il est peu probable à ce point d'envisager que cette tendance continuera de se détériorer de façon marquée; on peut en effet l'attribuer en partie à la politique restrictive adoptée par les responsables monétaires depuis quelques mois, et à cet égard, on a des raisons de ne pas se montrer trop pessimiste. Il reste que le chiffre du chômage a toujours une certaine résonance auprès de l'opinion publique, surtout en cette période électorale, et indubitablement il sera utilisé et exploité, à l'avantage probablement du candidat démocrate.

Sur le plan de la politique monétaire, si les chiffres hebdomadaires restent peu significatifs, puisque la masse monétaire (M1) augmentait de \$1.9 milliard la semaine dernière pour diminuer de \$1.2 milliard cette semaine, la tendance générale depuis trois mois est nettement favorable. En effet, la Réserve Fédérale a réussi, par le resserrement amorcé début mai, à contenir la croissance monétaire à un niveau inférieur aux paliers désirés, ce qui permet aux taux d'intérêt à court terme de continuer de fléchir. On a vu ainsi se généraliser à l'ensemble du système bancaire américain, la baisse du taux préférentiel ("Prime Rate") à 7%.

Au contraire de leurs collègues américains, les responsables monétaires canadiens

sont loin des réjouissances. On avait cru, aussitôt après le geste inattendu de relever son taux d'escompte à 9½% le 8 mars, que la Banque du Canada allait être en mesure de juguler la poussée monétaire. Mais cette illusion se dissipe au vu des dernières statistiques qui montrent clairement une accélération de la croissance de la masse monétaire au cours des dernières semaines. Parallèlement les taux d'intérêt à court terme, notamment les rendements des Bons du Trésor, remontent à nouveau à des niveaux critiques.

Il faut convenir que la motivation, sous-jacente à une politique monétaire restrictive, demeure la lutte anti-inflation. Et si, en ce domaine, quelques progrès ont pu être accomplis, grâce surtout à l'influence étrangère sur notre économie, les résultats demeurent encore peu convaincants. L'indice des prix de gros pour le mois de juin montre une hausse de 0.5% par rapport à mai, de 6.5% par rapport à juin 1975. Cela reste insuffisant et exige de maintenir une politique vigilante. L'OCDE n'a pas manqué d'ailleurs de le souligner dans son récent rapport sur l'économie canadienne.

Sur un plan sectoriel, mentionnons les augmentations du prix de l'aluminium et du prix du zinc annoncées cette semaine. Les producteurs canadiens, Alcan dans le premier cas, Texas Gull dans le second, voient leurs perspectives de bénéfices et boursières nettement favorisées à cet égard.

La flotte...

Suite de la page 1

L'absence d'une flotte moderne importante représente pour le Canada un risque stratégique c'est pourquoi l'Association demande que les transports maritimes soient reconnus comme un instrument de la politique nationale et que la création d'une marine marchande de haute mer devienne une préoccupation majeure de cette politique. L'Association suggère à cet effet que des mesures pour mettre sur pied un système de garanties de prêts hypothécaires soient prises afin d'encourager l'investissement dans l'industrie maritime et de permettre la construction au Canada des nouveaux navires qui seront nécessaires en raison de l'accroissement du tonnage à transporter.

CARLING O'KEEFE LIMITÉE

Déclaration de dividendes

Avis est par les présentes données que le Conseil d'Administration a déclaré les dividendes suivants, qui seront payés le 1er octobre 1976 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 3 septembre 1976:

1. Un dividende trimestriel de 55 cents par action sur les actions privilégiées de série A en circulation, à dividende cumulé de \$2.20, d'une valeur nominale de \$50 l'action, comprises dans le capital de la compagnie.
2. Un dividende trimestriel de 66½ cents par action sur les actions privilégiées de série B en circulation, à dividende cumulé de \$2.65, d'une valeur nominale de \$50 l'action, comprises dans le capital de la compagnie.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le Secrétaire
J.W. Jago

Le 11 août 1976

Les Affaires, lundi 9 août 1976

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Abb G	3000	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4	330		
Abitibi	58865	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	8 1/4		
Abt pr b	250	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	50		
Agra a	200	6 3/4	6 3/4	6 3/4	6 3/4	6 1/4		
Aita Gas T	7022	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	11 1/2		
Aican	27257	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	19 1/4		
Algonia St	4411	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	23 1/4		
Alin a	100	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25		
Almin 2p	975	34	34	34	34	34		
Aquitaine	3545	20 1/4	20 1/4	20 1/4	20 1/4	17 1/2		
Asbestos	9339	32	32	32	32	21 1/2		
Ashtand	1100	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	11 1/2		
Astral	1000	175	175	175	175	120		
Atco a	9200	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	12 1/2		
Banister	1100	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	11		
Bank Mtl	24777	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2		
Bank NS	3508	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	37		
Banq CN	4009	15 1/4	15 1/4	15 1/4	15 1/4	13		
Bq Depra	1250	14	14	14	14	13 1/2		
Bq Pv Can	7095	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	14		
Bell Canad	14979	47 1/4	47 1/4	47 1/4	47 1/4	43		
Bell a pr	157	47 1/4	47 1/4	47 1/4	47 1/4	48 1/2		
Bell b pr	100	50	50	50	50	48 1/4		
Bell e pr	750	26 1/4	26 1/4	26 1/4	26 1/4	25 1/2		
Bell wt	3150	360	360	360	360	170		
BM RT u	1167	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	14 1/4		
BM RT w	600	160	160	160	160	155		
Border Chem	200	210	210	210	210	190		
BP Can	3930	9	9	9	9	11 1/2		
Brcan a	15765	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	9 1/2		
Brcan b	6518	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4		
BC Phone	1825	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	10 1/2		
BCT 7.04	700	18	18	18	18	18 1/4		

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Indal	400	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	15		
Inco a	28490	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	25 1/4		
Inco b	991	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	35		
IU Int	11475	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4	7 1/2		
IPL a	4056	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4	15 1/2		
Int Pipe w	3000	15	15	15	15	14		
Ivaco a	100	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	10		
Janock	425	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	7 1/2		
Kaiser Re	31800	16 1/4	16 1/4	16 1/4	16 1/4	16 1/4		
Kaiser w	500	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2		

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Stham a	3525	22 1/4	22 1/4	22 1/4	22 1/4	23		
Stelco a	5013	27 1/4	27 1/4	27 1/4	27 1/4	26 1/2		
Steinbg A	1696	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2		
Sup Elec	1000	54	54	54	54	55		
Sys Dem	175	265	265	265	265	360		

JUNIOR INDUSTRIALS

Belg Stand	4600	85	85	85	85	134		
Com Hold	3550	45	45	45	45	85		
Domo	150	280	280	280	280	300		
Fiscal Inv	950	8	8	8	8	8		
Isc Canada	4000	120	120	120	120	130		
Lemtex	500	52	52	52	52	55		
Mid Ind	3200	29	27	28	28	37		
Val Mr A	200	115	115	115	115	150		

MINES AND OILS

Abcourt	1000	40	40	40	40	40		
Abitibi Asb	8895	105	98	98	98	149		
Acrolit Ltd	42600	52	46	49	49	75		
Ajax Min	9250	2	2	2	2	2		
Airona	3000	35	35	35	35	35		
Basic Res	5300	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	12 1/2		
Bellechs	3000	27	27	27	27	40		
Bluebird	200	160	160	160	160	300		
Cadillac Ex	14500	69	61	62	62	145		
Camflo	1200	7 1/2	7	7	7	9 1/4		
Cons Imp	10500	28	27	27	27	37		
Conuco	900	53	53	53	53	55		
C Louana	500	12	12	12	12	23		
Con Prop	9500	4 1/2	4	4	4	9		
C Sum	1000	13	13	13	13	20		
C Tch	3000	8	8	8	8	8		
Dome Mns	900	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	43 1/2		
Dumorgi	2000	52	52	52	52	450		
Dumont	7000	8	7	7	7	11 1/2		
Dyn Mn	45700	64	47	50	50	89		
East Mal	1900	170	165	170	170	245		
Falcon Cop	1400	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2		
Flint Rk	3500	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	9 1/4		
FNorm	1750	300	250	250	250	49 1/2		
GEQ	2400	200	195	197	197	400		
Gold Briar	2000	35	35	35	35	49 1/2		
Gold Hk	4200	8	8	8	8	15		
Hanson Mns	1000	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	6		
In Norv	1000	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	10		
Kiena	1700	105	104	104	104	155		
Ladubor	10500	40 1/2	40	40	40	480		
Lynx CEX	5000	91	75	75	75	125		
Mcdm m	1500	52	52	52	52	490		
Mcintyre	200	36	36	36	36	8		
Menorah	1000	7	7	7	7	8		
Midepsa	7500	17	16	16	16	17		
Min Res	500	170	170	170	170	962 1/2		
Mistango	2000	4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	7		
Mt Laur U	6500	65	55	55	55	480		
Mt Jamie	33000	37	34	37	37	59		
M Pleas	2000	15	15	15	15	18		
Musoch	12000	24	22	23	23	34 1/2		
N Inco	20032	42	36	40	40	47		
N Ungava	1000	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	20		
Newrich	20	7	7	7	7	7		
Nocana	2500	28	28	28	28	36		
Nordore	1300	30	30	30	30	80		
Norsemn	5000	15	15	15	15	15		
Phoenix	900	420	400	400	400	49 1/2		
Proto Ex	18113	42	38	42	42	45		
Prov Ex	3000	10	10	10	10	10		
Que Expl	11500	33	27	33	33	62		
Que Colit	1600	115	110	115	115	220		
RR Uran	11500	15	10	15	15	15		
Roy Agas	9300	19 1/2	18	18	18	43		
S Duffault	5000	5	5	5	5	5 1/2		
Stand Gld	11000	17	15	17	17	29		
Stafrd	10800	33	16	23	23	75		
Talisnm	55100	54	44	44	44	480		
Troilus min	8000	8	7	7	7	17 1/2		
Untd Asbes	500	375	375	375	375	5 1/2		
Untd Canso	100	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2		
U Siscoe	100	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 1/2		
W Q Mn	6500	12	11 1/2	12	12	38		

(a) Variable rate or interim basis (b) Plus extras

bourse de montréal

bourse de toronto

val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
A.G.F.M.	200	185	185	185	-5	250	165
Abb Glen	13575	56 1/4	6 1/4	6 1/4		6 1/4	310
Abv Gin w	2950	70	68	70		160	60
Abitibi	51426	12 1/2	12 1/2	12 1/2		13 1/2	8 1/4
Abitibi 7 1/2 p	40	37 1/2	37 1/2	37 1/2		42	37 1/2
Abitibi 10	2520	51 1/4	51 1/4	51 1/4		49 1/2	49 1/2
Acklands	1055	12 1/4	12 1/4	12 1/4		15 1/2	12 1/2
Acme Gas	2250	7 1/2	7 1/2	7 1/2		11 1/2	7
Adanac	2300	23	23	23		40	19
Advocate	800	275	270	275		295	125
Aetna In	1660	30	30	30		70	10
Afton Min	1000	36 1/2	36 1/2	36 1/2		7 1/2	5 1/2
Agnico E	4390	365	350	355		5 1/2	325
Agra Ind A	100	6 1/4	6 1/4	6 1/4		8 1/2	5 1/4
Ahed M	1900	135	120	135		15	80
Akaitcho	14700	55	50	55		110	50
Albany	17025	35	33	34		49	21 1/2
Alit East G	15700	11 1/4	11 1/4	11 1/4		11 1/2	8 1/2
Alit Energy	19718	10 1/4	10 1/4	10 1/4		11 1/2	8 1/2
Alta Gas A	18864	13 1/4	12 1/4	13 1/4	</		

Table with 4 columns: Company Name, Price, Change, and Volume. Includes Tr Can Res, Trns Mt A, Trns PPL, etc.

Table with 4 columns: Company Name, Price, Change, and Volume. Includes Un Tire A, Uni Trust, Un Wbn w, etc.

Table with 4 columns: Company Name, Price, Change, and Volume. Includes Wcoast T, Wcoast 8 1/2 p, Wcoast w, etc.

Table with 4 columns: Company Name, Price, Change, and Volume. Includes Zellers, Zenmac, BBC R un, etc.

Trust Units

Table with 4 columns: Company Name, Price, Change, and Volume. Includes BBC R un, BBC R wt, BM-RT un, etc.

Large table listing various companies and their stock prices with changes and volumes. Includes ACF In, ASALtd, AbbtLb, etc.

Large table listing various companies and their stock prices with changes and volumes. Includes ComEd, Comsat, Congolm, etc.

Large table listing various companies and their stock prices with changes and volumes. Includes Grand Un, Gt AP, GtWFin, etc.

Large table listing various companies and their stock prices with changes and volumes. Includes Mattel, McDonld, McDnD, etc.

bourse de new york

Skill Cp	9	2	10 1/4	10 1/4	10 1/4 - 1/8
Smith KF	16	49	72 1/2	72 1/2	72 1/2 + 3/8
South Co	8	541	14 1/8	14 1/8	14 1/8
SouPac	8	136	35 1/2	35 1/8	35 1/2 + 1/8
SouRy	11	24	59 1/2	59	59
Sperry R	11	409	47 1/4	46 1/2	47
Squibb	18	157	31 1/2	31	31 1/4
St Brand	14	137	35 1/2	35 1/8	35 1/4 + 1/8
STOII Cal	9	567	38 1/4	37 3/4	38 1/4 + 1/2
STOII Ind	9	315	51 1/8	50 7/8	51 1/8
StdOIO	21	184	72	70 1/2	71 1/4 - 1
Ster Drug	13	209	18	17 3/8	17 7/8 + 1/4
StwWar	9	10	31 1/4	31	31 1/4 + 1/4
Stud Wor	5	59	58 3/4	58	58 - 1
SunOil	7	33	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
Sunbeam	10	25	23 1/4	23	23 1/4 + 1/4
SunshM	16	16	10 3/4	10 1/2	10 3/4 + 1/8
SuprOil	15	66	191	189	189 1/2 - 1 1/2

TRE Cp	43	9 1/2	9 3/4	9 3/4 - 1/4	
TRWIn	11	432	37 1/4	36 3/8	36 3/8
Taft Brd	9	8	30 1/4	30	30
Tandy Cp	10	151	32 1/4	32 3/8	32 3/8 - 1/4
Technicl	9	14	5 1/2	5 1/8	5 1/2
Tektrnx	19	35	63 1/2	63 1/2	63 1/2 - 1/4
Teldyn	8	1226	71 1/2	67	71 1/2 + 1 1/8
Telex Cp	10	45	3 1/2	3 1/4	3 1/4
Tenneco	8	770	34 1/4	33 3/4	34 1/8 + 1/8
Texaco	9	1580	27 1/2	26 3/8	27 3/8
TexGif	11	141	35 1/4	34 3/4	35 1/4
Textron	11	54	29 3/4	29 3/8	29 3/8
Thiokol	7	86	17 1/4	17 1/2	17 1/2 - 1/8
Time In	12	11	63 1/4	62 1/2	62 3/4 - 3/4
Timkn	10	54	57 1/2	57 1/8	57 1/2 + 1/8
Tonka Cp	5	13	13 1/4	13 1/4	13 3/4 + 1/2
TW Air	190	13 1/2	13 1/4	13 1/4 - 3/8	
Transm	10	824	12 1/2	12 1/2	12 1/2

Trnscon	10	27	12 1/4	12	12 + 1/8
Tranwy I	7	28	20 1/2	20 1/4	20 1/2 + 1/4
Twen Ce	6	58	9 3/4	9 1/2	9 1/2 - 1/8
UAL Inc	135	27 1/2	26 1/2	27	27 - 1/8
UOP	76	14 1/2	14 1/4	14 1/8	14 1/8 + 1/4
UV Ind	5	18	34 1/4	34 1/8	34 1/8
Unil NV	9	2	44 1/2	44 1/2	44 1/2 - 1/8
UnCarb	10	295	64 3/8	63 1/2	63 1/2 - 1/2
UnOCal	7	196	52	51 1/2	52 - 1/8
Un Pacif	13	104	89 3/4	89 1/4	89 3/4 + 1/4
Unif Cp	19	9	8 1/2	8 1/4	8 1/2 + 1/8
UnFin Cal	6	53	9 1/4	9 1/4	9 1/4
Un Nuclr	15	104	33 3/8	33 1/4	33 3/8 - 1/8
USGyps	12	69	23	22 3/4	22 3/4 - 3/8
US Steel	9	362	52 1/4	51 3/4	52 - 1/4
Unit Tech	8	98	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Venice	26	22	4 1/2	4 1/2	4 1/2 + 1/8
Vetco Of	6	148	21 3/4	21 1/2	21 1/2 - 1/8

Vornado	5	40	5 1/2	5 1/4	5 3/4
Warnib	17	594	34 3/4	34 3/8	34 3/4 + 3/8
WUnion	9	93	18 1/2	18 1/4	18 1/2 + 1/8
Westg El	6	635	16 1/2	16 1/8	16 1/2 + 1/8
Wheel Fr	11	19	21 1/2	21 1/4	21 1/4 - 1/8
Wheel Pit	14	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2 - 1/8
Whit Con	6	151	21 1/2	21 1/8	21 1/2
Winbago	95	65	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Wolwith	6	107	22 1/2	22	22 3/8 - 1/8
Xerox Cp	20	730	64	63 1/8	63 3/8
Zenith R	19	417	34	33 1/2	33 3/8 - 3/8
Zurn Ind	10	48	12 3/4	12 1/2	12 3/4 - 1/8

Total sales: 13,930,000.

Resource and Development				
Aalen	7500	39	38	39
Alice Lk	500	6	6	6
AndMns	13500	17	14	15 -2
AngloBo	79900	200	160	194 +34
August	12200	18	18	18
Avino	2000	18	18	18
Balfour	21500	46	41	41 -6
Barrier R	2500	65	63	65
Bath N	4000	67	67	67
Blmorl	500	80	80	80
Brend	2500	4	4	4 - 1/2
BX Dev	4820	149	146	146 +1
C Barr	2000	25	25	25
Cd Natre	1100	55	5	5
Car Bell	1000	11	11	11 - 1/2
Carolin	500	100	100	100
C Cons	22500	5 1/2	5	5
Chatex	4500	21	20	21
Citl Mil	9500	16	15	16
Clayme	7500	86	81	81 -5
Colby	700	35	35	35 -2
Colt Ltd	42000	37	30	36 +6
Cmaplx	500	25	25	25
Concpt	2000	90	90	90
C Bound	5000	38	36	38 -1
Cons Col	13500	20	19	19 +1
Cns Kico	1000	27	27	27
Con Trn	500	33	33	33
Cop Ex	20500	15	13	15 +3
Copr Lk	15500	24	23 1/2	24 + 1/2
Coralta	3500	40	38 1/2	40 +2
Coseka	100	375	375	375
Coynex	14700	215	205	215 +15
Cream	2500	14	14	14
Cree Lk	500	274	270	274 +24
Cutlass	7500	17	16	17 +1
Cypres	45000	40	36	36 -2
Dankoe	2100	270	265	270 +5
Davnpt	2500	52	52	52
Dav Kys	3000	26	26	26
Davoll	2200	90	90	90
Dus Mac	2000	37	33	33 -4
Eagle R	3500	6	6	6
Enex	2300	27	27	27
Galvstn	3100	104	100	104 +1
Geo Dyn	5000	7	7	7
Gbrltar	200	7 3/8	7 3/8	7 3/8
G Gate	500	20	20	20
Gdn Gnt	19600	38	36	36
Gldn Std	7000	20 1/2	17	20
Grando	4000	8	8	8
Gd Px	100	153	153	153 +13
Gsa Res	1000	120	120	120
Hallark	7500	46	45	46 +1
Henriet	13900	158	151	156 +5
Hi Lode	6000	8	7 1/2	7 1/2 + 1/2
H Merc	9000	29	26 1/2	28 +2
Holofl	13200	155	152	155
Host	2200	194	183	194 +11
Ice Stat	1000	11	11	11
Imp Met	3000	15	13	13
Intgld	1000	16	16	16
Itl Bmc	2000	78	78	78 +1
Joy Ind	2500	30	30	30
KentE	7000	20	19	19
Kindx	1000	26	26	26 +6
Lada	1000	20	20	20
Lmc Res	8900	30	28	28 -1
Lobell	3000	10	10	10
Lori E	1000	7	7	7
Lornex	1800	11 1/2	11 1/8	11 1/4 + 1/4
M M Prc	2000	16	16	16
Mark V	2000	110	100	110
Midas	13500	15	10	15
Mtn Stat	1000	30	30	30

Nevev	1000	21	21	21
Nw Chif	3400	13 1/2	13 1/2	13 1/2 + 1/2
N Cinch	45000	23	22	22
Nwcst	6600	32	31	32
Nw Min	10000	21	19	19 -3
New Pyr	4000	18 1/2	18	18
Nicola	5000	13	13	13
Nthair	6400	145	141	142 -3
N Hartre	1000	19	19	19
Ntrn egl	16000	14	13	13
Oxbow	5700	83	80	80
Pcific Rs	4500	95	85	85 -10
Parmnt	4000	10	9 1/2	10
Pthfndr	1000	35	35	35
Plains P	1000	20	20	20
QC Exp	4900	188	184	184 -4
Qtsino	3800	14	14	14
Rac Ind	25500	17	11 1/2	17
Redfrd	1000	33	33	33
Rio Plat	2000	20	20	20
Robert	4000	13	12 1/2	12 1/2 - 1/2
Ryslo	8000	14	14	14
Sach Ex	500	6	6	6
Seaford	1000	33	33	33 -1
Seneca	11500	82	80	82 +2
Shid Dev	3500	94	85	90 -5
Silbak	2200	7	7	7
Silmil	3500	29	28	28
Sir City	2500	3	3	3
S Chief	500	24	24	24
S Christl	3000	32	30	32 +2
Sir Rdge	1000	5	5	5
S Spring	4000	40	38	38
S Stndrd	4800	83	81	81 -2
Sonc Ry	7520	14	10	13 -1
Sonesta	6000	5	5	5 -1
Stampd	821	430	420	430 +10
Tx Resc	500	28	28	28
Tcoma	5000	10	10	10
Thor Ex	300	110	110	110
Thundr	667	12	12	12 -4
Tnta Hill	5000	26	25	25
Trwest	10000	13	12	13 +1
Tornngn	6000	50	50	50
Tyee	132700	68	64	67 +2

UCbrge	500	41	41	41
Unt Chef	3500	32	30	32
UFC	2000	24	24	24 -1
U Hrne	4500	100	100	100 -3
Van Silr	7000	35	35	35
Vntrl	18500	20	19	19 +1
W Aera	1000	45	45	45
W Mines	800	440	435	440
WRing H	1750	160	157	160
Wharf	2000	23	23	23
Yukn Gd	1000	35	35	35 -1
Znith	3000	14 1/2	14	14
Warrants and Rights				
Hllmk W	20000	3	3	3 +2
VnSlvwt	3000	5	5	5
INDUSTRIALS				
All Cn B	1000	230	230	230
Al Ven P	300	165	165	165
Ath Col	100	100	100	100
BBCUn	725	13 3/8	13 3/8	13 3/8
B Montrl	500	16	16	16
Block	200	435	430	435
BC sug p	473	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Bc Tel	1100	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Comco	500	41	41	41
Con Ber	100	290	290	290
Daon Dv	100	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Dao pf A	200	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Doman	2800	390	390	390
Grovnr	500	12 1/4	12 1/4	12 1/4
Grouse	900	111	111	111
I Wood	500	100	100	100
Kaiser	1400	16	16	16
Keg Res	200	100	100	100
Keystn	300	400	400	400
M B	1100	20 3/4	20 3/8	20 3/8 + 1/8
Pace	1800	180	175	180
PN Gas	300	330	330	330
PNG pr	500	15 1/2	15	15
Sartoga	1000	375	365	365
TC Glass	200	6 1/4	6 1/4	6 1/4
Wosks	200	5	5	5
VANCOUVERCUREXCHANGE				
Aaron	5000	77	75	77 +4

Abaca	8000	40	38	39 +4
Abella	2000	24	17	24 +4
Action	500	7	7	7
Alvija	6000	11	11	11
Amber	4000	6	6	6
Arizako	5000	25	25	25
Arctic	2000	11	10	11 +1
Aurus	2500	62	62	62
Avlnch	2900	159	157	159 +2
Bch Gid	8000	17	16 1/2	16 1/2
Betina	10000	37	36	37
Bonevil	2500	18	18	18
BrRes	44600	30	29	30
BPI	11000	24	22	23 +3
Bur Gid	1000	33	33	33
Cannon	1000	36	36	36 -2
Canzna	6000	14	14	14 -1
Casc Re				

L'OCDE

Suite de la page 7

mande globale devrait croître plus vite, la politique des prix et des revenus risquerait de donner lieu à des tensions; le déficit de la balance courante pourrait augmenter à l'excès. De nouvelles mesures de modération pourraient alors devenir nécessaires.

Dans l'ensemble, les perspectives d'évolution à court terme de l'économie canadienne, taux de croissance de 5% ou un peu plus, assorti d'une décelération des hausses des prix, paraissent satisfaisantes. A plus longue échéance, toutefois, on peut discerner un certain nombre de problèmes. L'un de ces problèmes tient à la situation de l'emploi. La population active canadienne augmente rapidement, sous l'effet d'une forte croissance démographique et d'un accroissement tendanciel du taux d'activité. Bien que la productivité ait tendance à progresser à un rythme relativement lent - au Canada, il faudrait néanmoins que la production totale augmente à une cadence d'environ 5% pour empêcher que le chômage ne s'aggrave. Le taux de chômage actuel au Canada est l'un des plus élevés de la zone de l'OCDE même si on mesure sur

une base normalisée. De ce point de vue, il serait souhaitable que le PNB connaisse une croissance soutenue d'un peu plus de 5% pendant plusieurs années.

Une question cruciale pour la politique des pouvoirs publics est le point de savoir dans quelle mesure une pareille croissance de la production serait compatible avec des résultats raisonnables dans le domaine de l'inflation et celui de la balance des paiements. En ce qui concerne cette dernière, les prévisions laissent penser que le déficit courant ne sera pas sensiblement inférieur en 1976 aux \$5 milliards enregistrés en 1975. Etant donné que ce déficit se produirait dans une conjoncture marquée par une très vive expansion des marchés extérieurs du Canada, on peut légitimement se demander jusqu'à quel point le présent déficit a un caractère conjoncturel. Si une pareille expansion des échanges internationaux ne suffit pas à réduire sensiblement le déficit du Canada, cela voudrait peut-être dire que seule une phase de vif essor de l'activité mondiale comme celle de 1972-1973, avec l'amélioration des termes de l'échange du Canada qui en résulterait, ou bien un taux d'expansion beaucoup plus faible de la demande intérieure, pourrait le réduire de façon notable. Comme on espère pouvoir éviter l'une et l'autre de ces deux situations, la question se pose à savoir dans quelle mesure le déficit est structurel et refléterait la perte de compétitivité enregistrée ces dernières années. Il est difficile d'apprécier jusqu'à quel point la position concurrentielle relative du Canada explique l'ampleur de son déficit. Au surplus, depuis que les pays de l'OPEP sont apparus comme groupe à balance largement excédentaire, il n'y a pas eu de consensus international quant à la structure que devait présenter la balance de paiements des différents pays de l'OCDE. On a généralement jugé approprié, toutefois, que la balance courante du Canada accuse un déficit équilibré par une rentrée nette de capitaux de l'étranger qui permette d'exploiter les ressources naturelles du pays et l'aide à soutenir un taux de croissance potentiel relativement élevé de la production. Mais le déficit actuel, qui représente environ un quart de celui qui est prévu pour l'ensemble de la zone de l'OCDE en 1976, est incontestablement supérieur à celui que les autorités souhaiteraient maintenir de façon durable.

Il a également été question de l'écart entre les taux d'inflation enregistrés ces derniers temps au Canada, d'une part, et chez ses partenaires commerciaux, d'autre part. Cet écart persisterait probablement pendant la période couverte par les prévisions. En 1975, une forte proportion des travailleurs des industries manufacturières au Canada percevaient des gains horaires supérieurs en valeur absolue à ceux des salariés des mêmes industries aux Etats-Unis. Cette différence n'était pas compensée par des gains de productivité plus élevés. Et elle n'a pas été contrebalancée par des variations du taux de change. Sur le second point, les responsables de la politique économique se sont trouvés devant un dilemme puisque l'adoption d'une politique monétaire restrictive a provoqué une différence de taux d'intérêt exceptionnellement importante en faveur du Canada et a fait monter le taux de change. Les autorités ont estimé que l'effet éventuellement défavorable que cette situation pouvait avoir sur la balance courante était un risque qu'il fallait accepter, vu la néces-

sité impérieuse d'abaisser le taux d'inflation.

De fait, dans une perspective à plus long terme, il semble bien que le rétablissement d'un équilibre raisonnable de la balance des paiements et le maintien d'un taux de croissance relativement élevé de la production dépendront avant tout du succès des efforts déployés pour maîtriser l'inflation.

La reprise...

Suite de la page 1

A l'intérieur de la zone de l'OCDE, les opérations de financement international ne soulèveront sans doute pas de sérieuses difficultés. Mais, si l'on veut éviter de nouvelles et importantes fluctuations des taux de change, il faudra résolument mettre en oeuvre des mesures énergiques pour faire baisser les taux d'inflation là où ils sont encore élevés.

Les prévisions relatives à l'évolution du PNB comportent des incertitudes aussi bien dans un sens que dans l'autre, mais il se pourrait bien, finalement, que l'expansion soit plus vigoureuse que prévue. La formation de stocks a récemment joué un rôle beaucoup plus important que dans les deux précédentes reprises et l'une des principales incertitudes tient à son évolution au cours des douze prochains mois. Les prévisions tablent sur une substantielle reconstitution des stocks, mais il se pourrait qu'elles la sous-estiment encore. L'évolution de l'épargne est, elle aussi particulièrement incertaine. Dans l'ensemble, les autorités des divers pays membres s'attendent à une expansion d'activité dans la zone de l'OCDE.

En ce qui concerne les prix, il se pourrait que les prévisions se révèlent un peu trop optimistes. Les conséquences de la sécheresse en Europe, bien qu'il soit encore trop tôt pour les évaluer, seront certainement défavorables sur les récoltes et les prix des produits alimentaires. Et la hausse des prix des produits de base pourrait être plus forte qu'on ne l'a supposé.

Dans la plupart des pays, l'expansion monétaire a été plus lente

jusqu'à présent que dans la phase analogue de la précédente reprise. Mais, en raison notamment de l'importance des ventes de titres d'emprunt public, les systèmes bancaires disposent d'abondantes liquidités et l'évolution monétaire devra être surveillée de près.

Un certain transfert en faveur des profits est normalement prévisible et paraît d'ailleurs approprié, dans le premier stade de la reprise, mais il est clairement dans l'intérêt d'une croissance non-inflationniste à moyen terme que ce transfert ne soit pas suffisamment important pour déclencher une flambée des salaires. L'une des tâches les plus délicates de la politique économique à court terme sera peut-être d'assurer un redressement de l'investissement fixe des entreprises. Ce redressement est indispensable pour assurer une reprise continue, créer de nouveaux emplois et prévenir l'apparition ultérieure de goulets d'étranglement.

Il est probable qu'à elle seule, une politique de régulation de la demande ne suffit pas à résoudre le problème de l'inflation dans tous les pays. Les politiques budgétaires et monétaires appropriées doivent vraisemblablement être renforcées par d'autres mesures, agissant plus directement sur la détermination des prix et des revenus.

Programmes...

Suite de la page 16

plus, les postes non comblés sont

Société d'Ingénierie Shawinigan Limitée



J. H. Boudreau, D.F.C.

Monsieur K. J. Gray, ing., président de la Société d'Ingénierie Shawinigan Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur J. H. Boudreau, D.F.C., au poste de vice-président et directeur des Filiales. Monsieur Boudreau est en outre président du Conseil d'administration et directeur de Brais, Frigon, Hanley & Associés Ltée de Montréal, président de Shawinigan Engineering-Maritimes Limited (SEML) de Dartmouth (N.-E.), et vice-président de Construction Industry Computer Consultants Limited (CINCOM) de Montréal. Il est administrateur de la Société d'Ingénierie Shawinigan Limitée et de plusieurs autres sociétés du Groupe Shawinigan.

Originaire des Maritimes, monsieur Boudreau est bien connu dans le milieu des ingénieurs de cette région. A son nouveau poste, il est responsable des activités de toutes les filiales du Groupe Shawinigan et, en particulier, dans les provinces atlantiques. Le Groupe Shawinigan comprend quelque trente entreprises associées et filiales fournissant des services d'ingénierie et de gestion de travaux aux industries reliées à la mise en valeur des ressources naturelles et énergétiques. Le siège social de la société mère, la Société d'Ingénierie Shawinigan, se trouve à Montréal.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UNE CARRIÈRE EN IMMEUBLE Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ !

Vous possédez l'expérience des affaires et de la vente c'est plus qu'il en faut pour que vous réussissiez indiscutablement dans l'immeuble, division commerciale.

Un revenu annuel de \$20,000 à \$50,000 vous attend.

N'hésitez pas à vous informer immédiatement. Entrevue confidentielle.

LE PERMANENT Gilles Masse 747-7591

fonds mutuels

Institute Members	Mutual Acu 5.50	United Bond Shr	xComp Cap 4.31	xLex Rsrch 15.08
AGF Group	Mutual Inc 4.54	yRoyFund 6.23	Desjardins Gr	xManhatn 2.79
Amer Grth 4.72	Sec Income 9.36	yRoyFnd Inc 4.96	Canadian 7.39	Maritm Eq 2.54
Cdn Gs Egy 12.96	World Equity 5.50	United Group	yHypotheq 4.22	Marlborough 5.03
Cdn Sec Gth 4.89	Investors Group	yAccumula 4.22	yInternatl 7.07	Natrusco 13.62
Cdn Trusteed 4.43	yGrowth 11.66	yAccumul R 4.57	yObligatns 4.83	NW Group
Corp Invest 5.37	yInternatl 5.87	yAmerican 1.35	yQuebec 3.75	Canadian 4.74
Corp Inv Stk 4.91	yJapan 8.66	yHorizon 2.22	yPEP 2.20	Equity 6.54
Gwth Equity 5.74	yMortgage 4.80	ySecurity 4.52	nySpec 4.47	Growth 5.03
Japan 8.28	yMutual 5.37	yVenture 2.59	Dixon, Krog 5.60	xOne Wm St 14.51
nMoney Mkt 10.00	yRetiremnt 5.63	yVenture Ret 4.39	yDomin Comp 6.66	xOppenhr 6.56
Special 3.05	yProvidt M 7.10	Universal Gr	Dreyfus Group	Pemberton Gr
All Canadian Gr	yProvidt Stk 5.33	ySave Equity 8.09	Inc 12.02	nPacific Div 5.29
Compound 5.66	Nat Res Gth 3.75	ySave Incom 5.06	Internatl 13.09	nPacific Inc 2.67
Dividend 5.96	Planned Invest Gr	Non Members	nExecutv Can 6.17	nPacific Res 2.77
Northrn Egy 3.41	Canada Cum 5.37	Assoc Inv 5.35	nExecutv Intl 1.45	nPacific Ret 4.76
Revenue Gth 3.73				nPacific US 4.37
Venture 3.21				PHN Group
4000 3.86				yBond 10.91
Calvin Bullock Gr				yCanadian 7.41
Acrofund 1.18				Fund 14.57
CIF 4.33				Pooled 29.26
CIag Inv Grp				nyRRSP 11.58
yCo-opera 10.38				PMF Managmnt
yLndmk GF 10.24				nPension Mu 6.43
Eaton Group				nXanadu Fd 4.01
Commwth 14.44				Principal Gr
Growth 9.42				Collective 6.13
Income 4.44				Growth 4.36
Internatl 6.95				Venture 2.89
Leverage 3.96				nPutnam 10.70
Venture 3.44				Scotiafd Gr
Viking 5.23				Scotiafund .94
Guardian Group				Scotiafd Mtge .99
Enterprise .84				Sterling Eqty 6.19
GIS Comp 8.89				Temple Gth 10.11
GIS Income 2.71				Trans Canada Gr
yGrowth Fnd 8.45				A 5.45
North Amer 3.35				C 11.27
				Special 4.45
				Vanguard 5.65
				Western Grth 4.89

Incidence positive sur le plan économique dans les Maritimes

L'incidence des deux principaux programmes de soutien du revenu, ceux du régime d'assurance-chômage et du bien-être provincial, sur l'encouragement au travail semble avoir un effet fortement positif au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, quoiqu'à cet endroit, il peut être nul. Telle est la conclusion d'une étude réalisée à la demande du Conseil économique du Canada et du Conseil des premiers ministres des provinces maritimes et consacrée à l'impact des programmes de sécurité du revenu sur la performance du marché du travail dans ces provinces et plus généralement sur l'ensemble de l'économie des Maritimes.

Cette étude a été entreprise conjointement entre des chercheurs fédéraux et provinciaux pour analyser une situation particulière aux Maritimes qui pouvait sembler quelque peu catastrophique. En effet, les dépenses des programmes de tous genres touchant la sécurité des revenus se sont accrues à une rapidité incroyable à tous les niveaux du gouvernement, ces dernières années. Et si les dépenses d'aide sociale n'ont guère changé dans l'Île-du-Prince-Édouard entre 1966-1967 et 1972-1973, elles ont doublé en Nouvelle-Écosse et quintuplé au Nouveau-Brunswick. Le montant des prestations versées au titre de l'assurance-chômage a, de son côté, été multiplié par quatre ou cinq dans l'ensemble des trois provinces au cours de la même période. Cette poussée récente des dépenses de soutien de revenu soulève un certain nombre de questions et notamment celle de savoir si elles ont ou non fortement influencé l'incitation au travail, car l'augmentation des paiements et du nombre des prestataires ne peut expliquer, à elle seule, la raison de toutes ces dépenses.

Les prestations d'assurance-chômage des Maritimes se sont élevées de \$36.2 millions en 1967 à \$172.6 millions en 1973. Les dépenses d'aide sociale sont passées de \$30.8 millions à \$80.4 millions pendant la même période. Enfin, les pensions de vieillesse ont progressé de \$93.9 millions à \$235.2 millions. Vers 1973, 18% du revenu des particuliers dans les Maritimes provenait de transferts de revenus publics, comparativement à 12% à l'échelle nationale. Cette poussée des dépenses devait amener ce genre de recherche.

L'assurance-chômage incite ceux qui ne travaillent pas à prendre un emploi ou au moins à travailler pendant quelque temps au cours de chaque année, et certains de ceux qui autrement travailleraient à plein temps pendant toute l'année, à ne plus le faire. Cette incidence s'est affirmée de façon inquiétante en 1971. En principe, l'incidence peut être positive, négative ou nulle sur le taux de participation à la population active, donc sur l'emploi et la production. En pratique, il semble que l'effet soit fortement positif au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse aussi, mais là il peut être nul. Il apparaît que l'accroissement du taux d'activité de certaines catégories comme celles des femmes mariées et des jeunes gens compense, parfois plus que proportionnellement, toutes les diminutions qui se manifestent parmi les adultes masculins ou les femmes célibataires plus âgées. Quoique l'incidence sur l'emploi et la production soit positive ou tout au moins non négative, on peut s'interroger à juste titre sur

la valeur du système et se demander s'il constitue vraiment un moyen efficace d'encourager la participation à la population active.

Le nombre de cas à la charge du bien-être provincial a approximativement doublé au cours des dix dernières années dans les Maritimes. Le gros de cet effectif, et son expansion, provient essentiellement des personnes malades et invalides, et la plus grande partie du reste, des mères chefs de famille. Comment cette charge s'accroît-elle à l'avenir, dépend de l'augmentation éventuelle de l'effectif de ces catégories. Les chômeurs ne constituent qu'un pourcentage réduit du nombre de cas en Nouvelle-

Écosse et au Nouveau-Brunswick, et une faible proportion correspondante de l'augmentation du nombre de ces cas est imputable à cette catégorie au Nouveau-Brunswick. Le nombre de chômeurs inscrits au bien-être s'est très peu accru en Nouvelle-Écosse. Cette constatation est toujours vraie même lorsqu'on retient les critères les plus larges pour extrapoler sur le nombre de ceux qui sont classés dans ces catégories et qui pourraient être suffisamment en bonne santé pour travailler. Si l'on exclut les mères qui doivent prendre soin de leurs enfants, le calcul le plus rigoureux montre que seulement 37 pour cent du nombre

total de cas est constitué de gens qui pourraient travailler au Nouveau-Brunswick et 16 pour cent en Nouvelle-Écosse. La plupart de ces personnes sont actuellement classées comme chômeurs, et non pas comme malades ou invalides.

Le nombre de personnes qui ont choisi le bien-être plutôt que le travail est certainement très réduit. Il varie probablement entre 2 et 10 pour cent du nombre de cas au Nouveau-Brunswick. Il semble qu'aucun des chômeurs inscrits au bien-être en Nouvelle-Écosse, et qui sont tous pris en charge par les municipalités, n'ait choisi volontairement d'y recourir. Le pourcentage est extrêmement minime pour

ceux qui sont inscrits au bien-être provincial. Les gens qui sont actuellement classés comme chômeurs au bien-être affrontent une concurrence très âpre et presque impossible à surmonter de la part de ceux qui, prestataires de l'assurance chômage et mieux qualifiés, se disputent le nombre très réduit de postes vacants. Car, à ce chapitre, il est très important de savoir s'il existe des emplois disponibles. Or, en mars 1974 par exemple, on ne disposait en Nouvelle-Écosse que de 9 emplois vacants pour 31 personnes en chômage dont une inscrite au bien-être municipal. De

Voir page 15: Programme...

“ Il faut savoir ce qu'elle a décidé. Appelons-la par l'interurbain. ”

**Bell
Canada**